



Guide

des Actions Educatives Territoriales au collège

Année scolaire 2024-2025

Edito

La collectivité départementale est responsable de la gestion de tous les collèges du territoire héraultais. Entretien et rénovation des bâtiments, préparation de repas de qualité pour les cantines scolaires avec des aliments d'origine locale et bio, équipement numérique éducatif..., le Département s'engage tout au long de l'année pour s'assurer que les conditions d'enseignement répondent aux besoins des élèves comme à ceux des équipes éducatives.

Le collège est une étape cruciale dans la vie de nos jeunes. Première étape vers l'indépendance, il les prépare non seulement pour le choix de leur future orientation professionnelle, mais aussi pour leur vie d'adulte et de citoyen.

Afin d'accompagner les enseignants dans cette mission cruciale, le Département va au-delà des compétences qui lui sont imposées par la loi en proposant maintenant depuis de nombreuses années des Actions Educatives Territoriales. Celles-ci donnent aux professeurs moyens et outils pour l'organisation d'activités pédagogiques originales qui s'inscrivent pleinement dans les programmes et le déroulé de l'année scolaire tout en contribuant à ouvrir les élèves sur leur environnement au-delà des murs de leur établissement scolaire.

Rendues possibles par un partenariat du Département avec l'Education Nationale et de nombreuses associations locales, ces Actions Educatives Territoriales, dans des domaines aussi variés que la citoyenneté, la culture, l'environnement ou encore la prévention routière, donnent un relief supplémentaire au travail effectué par les enseignants tout au long de l'année.

Je vous souhaite à tous une très belle année scolaire 2024-2025.



Kléber MESQUIDA

Président du Département de l'Hérault

Sommaire

Préambule

Calendrier

Dépôt des projets - Etapes

Récapitulatif des projets AET par thématique

11 CHAPITRE 1 Citoyenneté

Valeurs républicaines et principe de Laïcité
Culture de l'égalité des genres
Prévention et lutte contre le harcèlement
Droit et Justice
Education aux médias et à l'information
Parcours civique et citoyen - Vivre ensemble
Intégration 6ème
Formation PSC1
Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault

33 CHAPITRE 2 Découverte des métiers

Métiers et monde de l'entreprise
Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne
Graine d'entreprise REP/REP+
La Mini Entreprise

39 CHAPITRE 3 Bien être

Compétences psychosociales
Sport
Itinérance SEGPA - Passa Meridia
Alimentation Santé

47 CHAPITRE 4 Sécurité routière

Entretien et sécurité vélos
L'ASSR facile - GO pour le permis AM 6èmes/5èmes
Roulez 4èmes - Prêt pour le cyclo
Ça roule classes de 3ème
Le permis AM
Théâtre d'intervention Sécurité routière

55 CHAPITRE 5 Environnement : éducation et développement durable

Le changement climatique
Biodiversité, tous mobilisés
Enjeux du littoral Héraultais
Gestion de l'eau
De la terre à l'assiette
Prévention déchets : « Zéro déchet »
À la découverte des Espaces Naturels Sensibles Héraultais

Education artistique et culturelle

69 CHAPITRE 6

Les Chemins de la Culture

Collège à la scène
Collège au cinéma
Les territoires de l'art contemporain
Collège et patrimoine
Projets de pratique artistique
Re-création/révéler l'espace Architecture/
arts visuels

79 CHAPITRE 7

Le Goût de Lire

Conte ou Ecriture
BD ou Illustration
Dis-moi dix mots

85 CHAPITRE 8

Histoire et Mémoire

Frédéric Mistral Superstar : classe
culturelle numérique

À la découverte du Moyen Âge

Mémoire de crampons du bassin houiller :
les mineurs et le sport !

La Seconde Guerre mondiale et la
Retirada



Préambule

Ce guide est à destination des équipes éducatives souhaitant mettre en place un projet d'action éducative dans le cadre de l'appel à projet annuel AET.

Le Conseil départemental accompagne et finance des projets éducatifs mis en œuvre dans les collèges.

Il favorise une pédagogie ouverte abordant des thèmes variés répondant aux enjeux du monde contemporain.

Ces projets sont conçus en partenariat avec les services de l'État : Education Nationale et Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie. Ils peuvent s'inscrire dans les parcours éducatifs de l'Education Nationale et abordent les thématiques suivantes : citoyenneté, découverte des métiers, bien être, sécurité routière, environnement, éducation artistique et culturelle, le goût de lire, histoire et mémoire.

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES PROJETS

QUI :

- sont en lien avec les thématiques et les orientations qu'il propose.
- présentent un intérêt éducatif très concret pour les collégiens.
- favorisent le lien au projet d'établissement (projets fédérateurs).
- s'appuient sur la pluridisciplinarité et la co-construction entre les acteurs (enseignants, intervenants, élèves...).
- se réalisent sur le territoire départemental.
- présentent un budget juste et équilibré avec une participation financière de l'établissement, sur ses fonds propres.



En fonction des thématiques, les modalités d'intervention financière du Département et du collège peuvent être différentes. Les projets sont examinés au cas par cas mais aussi appréhendés de façon globale (nombre total de projets déposés par établissement, contextes spécifiques...), dans la limite des ressources allouées au dispositif.

COMMUNICATION DES PROJETS :

Le collège bénéficiant d'une AET soutenue par le Département s'engage à mentionner dans toutes ses actions de communication ou de valorisation « **Projet soutenu par le Conseil départemental de l'Hérault** » avec le logo à demander par mail au référent thématique ou à télécharger [ICI](#).

Les collèges pourront également être contactés par les services de la communication du Département afin de participer ou contribuer à des actions de communication ou de valorisation des projets soutenus.

MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES PROJETS :

Le dispositif AET est coordonné suivant un calendrier et un formulaire de demande disponible sur le téléservice du Département https://mes-demarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

Le service Politiques éducatives, en charge de la coordination du dispositif, accompagne les collèges dans l'utilisation du téléservice AET.

Calendrier AET 2024-2025

OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS

29 avril 2024

Transmission des bilans AET
2023-2024 avec mention des
crédits non utilisés au plus tard le
5 juillet 2024

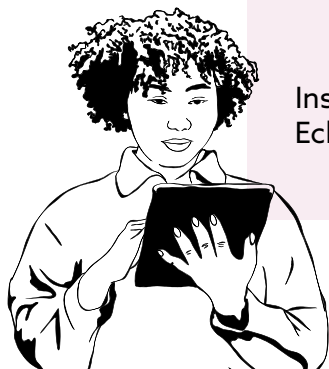
Sauf modules « Intégration
6ème » et « Itinérance
SEGPA » à déposer avant
le 26 juin 2024

CLÔTURE DÉPÔT DES DEMANDES

5 juillet 2024

Juillet / Septembre 2024

Instruction des demandes par les services du Département
Echanges avec les collèges et compléments d'informations
Commissions techniques



Suivi des étapes de la demande
possible sur le Téléservice AET

Septembre / Octobre 2024

Vote et paiement des projets AET de rentrée
« Intégration 6ème » et « Itinérance SEGPA »
(si réceptionnés avant le 26/06/2024)
Transmission des courriers de notification

Novembre / Décembre 2024

Vote et paiement de tous les
autres projets AET
Transmission des courriers de notification

Le respect des délais conditionne l'aboutissement des demandes.

Dépôt des projets

Etapes

Tout membre de l'équipe éducative du collège peut initier une demande. En fonction du thème de son projet et du partenaire extérieur éventuellement associé, le porteur du projet doit s'inscrire dans l'une des thématiques proposées par le Département.

Attention de prendre connaissance des modalités et critères d'éligibilité du dispositif choisi.
Vous pouvez également prendre contact avec les services du département en charge du suivi de ces thématiques (cf. page 90)

Préalable : dépôt des bilans AET 2023/2024 avant le 5 juillet 2024.

La transmission du bilan est obligatoire pour chaque projet AET et conditionne l'éligibilité de l'établissement à l'instruction de nouveaux projets l'année suivante.

Sur la base du formulaire dédié, le bilan doit rendre compte de la réalisation du projet et des

modalités concrètes de mise en œuvre (bilan pédagogique et bilan comptable réel du projet avec transmission des factures).

Pour les projets partiellement ou non réalisés, le bilan doit obligatoirement mentionner le montant des crédits du Conseil départemental non utilisés.

Ces derniers feront l'objet de report de crédits vers un nouveau projet déposé l'année suivante (réaffectation) ou d'un titre de recettes selon le dispositif concerné.

Etape 1

SAISIE DES NOUVEAUX PROJETS AET 2024-2025 VIA LE TÉLÉSERVICE

https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

*Accès Téléservice pour les collèges privés

Le Porteur du projet renseigne le formulaire en ligne et valide la création de la demande AET sur le Téléservice pour permettre les suites à donner par le(la) gestionnaire et le(la) principal(e) de l'établissement.

Le Téléservice AET permet des modifications ou ajustements du projet entre acteurs de l'établissement avant transmission au Département.

Seul, le chef d'établissement, par une action spécifique (avis principal - validation de la demande) transmet la demande au Conseil départemental. La communication/coordination en dehors de l'outil reste néanmoins primordiale. Les notices sont à télécharger sur le Téléservice.

*Les collèges privés doivent demander le formulaire de création d'un compte Chef(fe) d'établissement pour l'utilisation du Téléservice AET en contactant le service Politiques éducatives du Département (aet@herault.fr) ou [ICI](#).

Etape 2

VALIDATION DES PROJETS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Etape 3

VALIDATION DES PROJETS PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR LE TÉLÉSERVICE

Seule, la validation du chef d'établissement permet la transmission de la demande au Conseil départemental pour instruction.

Instructions des demandes

Étapes

Les demandes sont prises en charge **par différents services du Département** en fonction de la thématique du projet.

Rappel des contacts en dernière page.

Etape 4

INSTRUCTION DES DEMANDES

Une 1ère analyse du projet est effectuée par le référent thématique du Département. Des compléments d'informations ou réorientations pourront alors être demandés via le Téléservice AET ou par contacts directs (téléphone, mail).

Ces retours d'informations dans les délais sont indispensables afin que les projets puissent être proposés en commission d'attribution.

Partenariat Éducation Nationale : les IPR, chargé.e.s de mission DAAC, DSDEN, conseiller.e.s techniques peuvent émettre un avis pédagogique sur chaque projet.



Etape 5

VALIDATION DES AIDES AET ATTRIBUÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Dans le cadre des commissions d'attribution réunies en juillet et septembre, les projets éligibles sont validés conjointement par le Département et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Les montants arbitrés sont proposés au vote de l'Assemblée départementale.

Etape 6

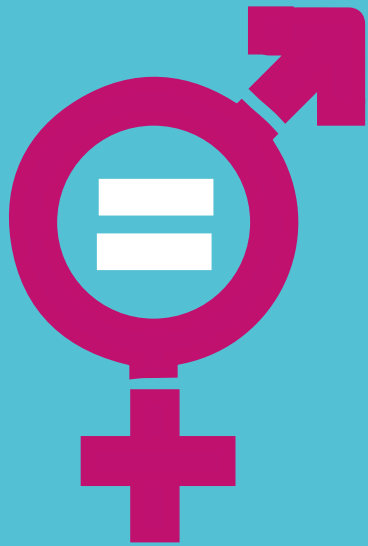
INFORMATION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

Suite aux commissions d'attribution, une première information est faite aux établissements via le Téléservice AET précisant la proposition de subvention qui sera soumise au vote de l'Assemblée départementale.

Après le vote des élus départementaux, les chefs d'établissement reçoivent **par courrier une notification détaillée des aides AET attribuées.**

	Citoyenneté	Découverte des métiers	Bien être	Sécurité
Projets thématiques	<p>Valeurs républicaines et principe de Laïcité</p> <p>Culture de l'égalité des genres</p> <p>Prévention et lutte contre le harcèlement</p> <p>Droit et Justice</p> <p>Education aux médias et à l'information</p>	<p>Métiers et monde de l'entreprise</p>	<p>Compétences psychosociales</p> <p>Sport</p> <p>Alimentation santé</p>	
Nombre de projets thématiques par collège	<p>2 + 1 publics spécifiques</p>	<p>1</p>	<p>2 si le sous-thème est différent (ex : 1 sport + 1 CPS)</p>	
Parcours/ Modules (*sous conditions)	<p>Évolution Parcours civique et citoyen - Vivre ensemble 1 à 2 parcours</p> <p>Intégration 6ème 1 projet</p> <p>Formation PSC1 1 projet</p> <p>Nouveau Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault</p>	<p>Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne 1 projet</p> <p>Graine d'entreprise REP/ REP+ 1 projet</p> <p>La Mini Entreprise 1 projet</p>	<p>Évolution Itinérance SEGPA - Passa Meridia 1 projet</p>	<p>Entretien et sécurité vélo 1 projet</p> <p>L'ASSR facile - GO pour le permis AM 6ème et 5ème 1 projet</p> <p>Roulez 4ème - Prêt pour le cyclo 1 projet</p> <p>Ça roule 3ème 1 projet</p> <p>Le permis AM 1 projet</p> <p>Théâtre d'interventions sécurité routière 1 projet</p>
Contacts	<p>Magali TOULOUSE 04 67 67 76 47 mtoulouse@herault.fr</p> <p>Franck PIC 04 67 67 72 15 fpic@herault.fr</p>		<p>Voir carte Référénts territoriaux des collèges pages 44</p>	<p>Laurent RAYNAUD 04 67 67 70 42 sesr@herault.fr</p>

		EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE			
		Environnement	Les Chemins de la Culture	Le Goût de lire	Histoire et Mémoire
Projets thématiques	<p>Le Changement climatique</p> <p>Biodiversité, tous Mobilisés</p> <p>Enjeux du Littoral Héraultais</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>De la terre à l'assiette</p> <p>Prévention déchets</p>	<p>3 projets maximum</p> <p>Projets de pratique artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts plastiques et visuels - Danse - Musiques actuelles - Musique classique et chant - Théâtre - Cirque <p>Re-création/révéler l'espace Architecture/ arts visuels</p>	<p>1 seul projet parmi les 3 thématiques</p> <p>Conte ou écriture</p> <p>BD ou Illustration</p> <p>Dis-moi dix mots</p>	<p>1 seul projet parmi les 4 propositions</p> <p>Nouveau <i>Frédéric Mistral Superstar : classe culturelle numérique</i></p> <p>Évolution À la découverte du Moyen Âge</p> <p>Nouveau Mémoire de crampons du bassin houiller : les mineurs et le sport !</p> <p>La Seconde Guerre mondiale et la <i>Retirada</i></p>	
Nombre de projets thématiques par collège	2 + 1 publics spécifiques	3	1	1	
Parcours/ Modules (*sous conditions)	<p>Évolution A la découverte des Espaces Naturels Sensibles</p>	<p>1 projet par parcours</p> <p>Collège au cinéma</p> <p>Collège à la scène</p> <p>Les territoires de l'art contemporain</p> <p>1 à 2 projets</p> <p>Collège et patrimoine</p>			
Contacts	<p>Charlotte LEMOINE 04 67 67 82 26 clemoine@herault.fr</p> <p>Jérôme MAURAIN 04 67 67 82 23 jmaurain@herault.fr</p>	<p>Cécile MAILLOT 04 67 67 77 68 cmaillot@herault.fr</p>	<p>Guillaume MARZA 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr</p>	<p>Brigitte RAMBAL 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr</p>	



Chapitre 1

Citoyenneté

2 projets thématiques
+ 1 projet publics spécifiques
+ modules (sous conditions)

2 projets thématiques parmi :

- Valeurs républicaines et principe de Laïcité,
- Culture de l'égalité des genres,
- Prévention et lutte contre le harcèlement,
- Droit et justice,
- Education aux médias et à l'information.



Options de projets possibles :

- Les projets sous-thématiques à construire : élaborés entièrement à l'initiative du collège.
- Les propositions d'intervention conçues et mises en œuvre par des structures partenaires, à contacter pour ajuster le projet en fonction des attentes de l'établissement.

RAPPEL :

Il appartient au porteur de projet, avec l'équipe gestionnaire et de direction, de **construire le projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis**, qu'ils soient choisis à l'initiative de l'établissement ou proposés dans le présent guide.

Un devis mentionnant le statut de l'intervenant, les conditions d'intervention et le montant détaillé doit être sollicité.

Les modules/parcours : accord sous réserve des critères d'éligibilité, dans la limite du nombre de projets pouvant être soutenus par le Département.



Valeurs républicaines et principe de laïcité

Tous
niveaux
collège

Citoyenneté

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Comprendre et partager les valeurs et principes fondamentaux qui fondent notre République et permettent l'exercice de la citoyenneté. Liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, lutte contre les discriminations et le racisme.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Inscription du projet dans le thème et lien direct avec le parcours citoyen de l'élève
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, réalisations concrètes
- Temporalité du projet sur l'année



INTERVENANT(S)

- soit déterminé(s) à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet, en accord avec l'établissement
- soit conseillés par les services du Département ou de l'Education Nationale
- soit présentés dans les propositions ci-après (pages 14,15 et 28), sur la base d'intervenants réguliers repérés



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet **dans le cadre d'échanges préalables** avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.



RESSOURCES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

- Exposition «Patrimoine écrit et citoyenneté»
<https://archives-pierresvives.herault.fr/n/patrimoine-ecrit-et-citoyennete/n:131>
- Jeu de l'oie géant : La vie démocratique d'hier et d'aujourd'hui
https://archives-pierresvives.herault.fr/data/jeu_de_loie_2023.pdf

Infos et réservations : 04 67 67 37 22 - serv-educa.archives@herault.fr



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 700 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition p44

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Valeurs républicaines et principe de laïcité

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Atelier Canopé 34

6ème/
5ème/4ème
Groupe de
16 élèves
maximum

Citoyenneté

Valeurs de la République, Laïcité : Concevoir des contenus numériques avec et pour les élèves



OBJECTIFS

Comment s'approprier les valeurs de la République avec ses élèves ?
Rendez vos élèves acteurs et créateurs de ressources en leur faisant vivre une activité guidée de A à Z autour des valeurs de la République et plus particulièrement de la laïcité.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Préparation et ajustement du projet en amont avec l'Atelier Canopé 34.
Le projet nécessite **9 heures d'intervention** avec un groupe d'élèves identifiés.

Les interventions possibles (au choix) :

- découvrir un Escape Game sur le thème de la laïcité,
 - produire des capsules audio ou vidéo,
- ou
- produire un podcast.

Une sélection de ressources thématiques pour s'approprier des connaissances et compétences pour comprendre le monde et devenir un citoyen éclairé et actif.



Un contact préalable avec l'intervenant **est indispensable avant le dépôt de la demande** pour construire le projet et s'assurer de sa faisabilité (nombre de collègues limité).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 000 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Atelier CANOPÉ Hérault

Stéphanie Lacoste Directrice

04 67 60 04 69 - stephanie.lacoste@reseau-canope.fr



Valeurs républicaines et principe de laïcité

Propositions conçues et mises en oeuvre par l'association la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault

Tous niveaux, groupe de 30 élèves maximum

Citoyenneté

La Laïcité, ça veut dire quoi ? Ça sert à quoi ? Comment la faire vivre ?
2 propositions d'intervention (au choix, ou peuvent être complémentaires sur un même projet)

1. Parcours citoyen, sur les traces de la Laïcité



OBJECTIFS

Identifier la Laïcité à travers la découverte de la ville de Montpellier et de son histoire (du Xème siècle à aujourd'hui).



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Parcours de 2 à 4 jours : le but est de comprendre le fondement des 4 piliers de la République Laïque (Liberté, Séparation, Neutralité, Égalité).
- Journées sur site (ville de Montpellier) nécessitant de prévoir le transport.
- A l'issue du parcours, 1 mois plus tard, intervention de 2h au sein du collège, évaluation collective et apposition des « visas » sur le passeport en signe de reconnaissance du savoir et de la réflexion.
- Possibilité d'accueillir au sein du collège l'exposition « Histoire et actualités de la Laïcité ». Livrets d'accompagnement - dossier des élèves et dossier enseignant

2. Mallette Jeu LAIKOS



OBJECTIFS

Sensibiliser à la notion de Laïcité, aborder des notions historiques et juridiques. Les élèves vont se questionner sur des situations concrètes et des faits de société pour susciter les interrogations, favoriser les échanges, chercher des réponses afin de comprendre et de retenir ce que notre modèle républicain permet.



MODALITÉS D'INTERVENTION

5 jeux différents : 5 groupes d'élèves qui tournent sur les différents jeux - nécessité d'avoir un animateur par jeu, ayant des connaissances sur la Laïcité.

- Dessins langage,
- Quiz,
- Zapping TV (clé USB),
- Micros trottoirs (clé USB),
- Jeu de plateau Cité laïque.

1/2 journée d'intervention, pédagogie active et participative (utilisation de divers supports). Possibilité d'accueillir au sein du collège l'exposition « Histoire et actualités de la Laïcité » (livrets d'accompagnement - dossier des élèves et dossier enseignant).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Ligue de l'Enseignement Hérault

Valérie Dromard - Responsable 04 67 04 34 82 - valerie.dromard@laligue34.org

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande pour ajuster le projet et devis.

Culture de l'égalité des genres

Tous
niveaux
collège

Citoyenneté

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Promouvoir l'égalité entre les genres et les sexualités. Prendre conscience de la transmission des stéréotypes et de leurs effets en terme d'égalité dans la société et dans l'espace scolaire.
- Lutter contre le sexisme et les violences de genre (homophobie, transphobies, violences sexistes et sexuelles).



CADRE D'ÉLABORATION

- Importance d'une équipe projet formée et mobilisée sur le projet,
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements,
- Projet qui place les élèves en situation d'acteur à partir d'un diagnostic partagé,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, actions concrètes à partir d'enjeux repérés au sein du collège,
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Temporalité du projet sur l'année,
- Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec le label Egalité Filles - Garçons (critères de labélisation BO de l'Education nationale [ICI](#))



RESSOURCES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Exposition «le vote des femmes» / Infos et réservation :
04 67 67 37 22 - serv-educa.archives@herault.fr



INTERVENANTS

- soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement,
- soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale,
- soit présenté dans les propositions ci-après (pages 17 et 18), sur la base d'intervenants réguliers repérés.



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 44

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Pour tout complément, accompagnement en lien avec le label égalité filles/garçons :

Rectorat de l'Académie de Montpellier

Sophie Duteil Deyries - Chargée de mission académique égalité filles-garçons

Sophie.Duteil-Deyries@ac-montpellier.fr

Culture de l'égalité des genres

Proposition conçue et mise en œuvre par
l'Association La Compagnie des nuits partagées

6ème/5ème
1 classe
porteuse du
projet

Citoyenneté

Tu veux ma photo ? Les questions de genre à la préadolescence à l'aide du théâtre-forum

4 à 5 classes supplémentaires du même niveau peuvent s'associer au projet pour le temps du spectacle et des séances de théâtre-forum.



OBJECTIFS

- Lutter contre les discriminations de genre : déconstruire les stéréotypes et normes de genre, ouvrir un espace de débat actif affinant l'esprit critique et le libre arbitre.
- Passer du/de la spectateur.trice à l'auteur.trice.
- Travailler la négociation des points de vue et le lien entre un acte et ses possibles conséquences.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Préalables : rencontre avec l'équipe éducative afin d'ajuster le projet et l'adapter aux besoins de l'établissement.

Contraintes matérielles et techniques :

- pour le spectacle : une salle polyvalente permettant de tracer un cercle de 5m de diamètre au sol et de disposer les élèves autour. Disposition de la salle sur une journée complète (installation le matin) ; une prise électrique à proximité.
- pour les interventions : division de la classe en demi-groupe (besoin de deux salles de classes / espace de travail en parallèle).

Le projet se réalise sur plusieurs semaines :

Selon le nombre de classes, une à deux représentations du spectacle (sur une même journée) « **Tu veux ma photo ?** ».

Durée du spectacle : 40 minutes suivi d'un temps d'échange avec les élèves (environ 1h)
Avec la classe porteuse : 3 séances de théâtre-forum de 2 à 3 heures en demi-groupes autour des relations de genre (fille/garçon/trans...) et des difficultés qui en résultent au quotidien et dans l'interrelation.

Réalisation de 2 séances de théâtre-forum d'au moins 2 heures à partir des scènes travaillées en demi- groupes et en présence d'1 ou 2 autres classes.

A titre exceptionnel, certaines séances pourront être regroupées sur une journée pour limiter les temps de déplacement des intervenants.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant La Compagnie des nuits partagées

Linda Dorfers ou Julien Peschot 06 70 70 51 25 - forum.cnp@gmail.com

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limité

Culture de l'égalité des genres

Proposition conçue et mise en œuvre par la
Compagnie des nuits partagées

3ème -
1 classe
porteuse du
projet

Citoyenneté

Genre tu te sens comment ? Les questions de genre à l'adolescence à l'aide du théâtre-forum

4 à 5 classes supplémentaires du même niveau peuvent s'associer au projet pour le temps du spectacle et des séances de théâtre-forum.



OBJECTIFS

- Lutter contre les discriminations de genre : déconstruire les stéréotypes et normes de genre, ouvrir un espace de débat actif affinant l'esprit critique et le libre arbitre ; passer du/de la spectateur.trice à l'auteur.trice.
- Travailler la négociation des points de vue et le lien entre un acte et ses possibles conséquences.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Préalables : rencontre avec l'équipe éducative afin d'ajuster la proposition aux besoins de l'établissement.

Contraintes matérielles et techniques : pour le spectacle : une salle polyvalente permettant d'installer les élèves en face à face (dispositif bi-frontal) sur des chaises et créer un espace de jeu (couloir) de 8m de long et 3m de large.

Disponibilité de la salle sur une journée complète (installation le matin) ; une prise électrique à proximité. Pour les interventions : division de la classe en demi-groupes, d'où besoin de deux salles de classes / espace de travail en parallèle. Participation active de l'enseignant.

Le projet se réalise sur plusieurs semaines :

Durée du spectacle 40 minutes suivi d'un temps d'échange avec les élèves (environ 1h).

Avec la classe porteuse : 3 séances de théâtre-forum de 2 à 3 heures en demi-groupes autour des relations de genre (fille/garçon/trans...) et des difficultés qui en résultent au quotidien et dans l'interrelation.

Réalisation de 2 séances de théâtre-forum d'au moins 2 heures à partir des scènes travaillées en demi-groupes et en présence d'1 ou 2 autres classes.

Certaines séances pourront être regroupées sur une journée pour limiter les temps de déplacement des intervenants.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant La Compagnie des nuits partagées

Linda Dorfers et Julien Peschot 06 70 70 51 25 - forum.cnp@gmail.com

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limité.

Prévention et lutte contre le harcèlement

Tous
niveaux
collège

Citoyenneté

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Prévenir et lutter contre le harcèlement et cyber harcèlement.
- Favoriser l'engagement des élèves pour lutter contre le harcèlement scolaire, savoir repérer, alerter, coopérer avec les adultes, organiser des actions de prévention.



CADRE D'ÉLABORATION

- Projet mené par une classe, un niveau ou un groupe d'élèves engagés.
- Présentation du contexte de l'établissement et articulation du projet avec des actions menées dans le cadre du programme PHARE ou autres démarches de labélisation.
- Engagement et implication de l'équipe éducative, diversité des personnels mobilisés, vie scolaire.
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées.
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.
- Temporalité du projet sur l'année.



INTERVENANTS

- Soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement,
- Soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale,
- Soit présentés dans les propositions ci-après pages 20 et 28, sur la base d'intervenants réguliers repérés.



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.

FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 44

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

**Pour tout complément, accompagnement Rectorat de l'Académie de Montpellier -
Référentes académiques Harcèlement et superviseuses du programme PHARE**

Caroline Roullier - davlc@ac-montpellier.fr

Laurence Riche Dorlencourt - laurence-riche.dorlencourt@ac-montpellier.fr



Prévention et lutte contre le harcèlement

Programme conçu et mis en œuvre par l'Association ASTREE

4ème -
Nombre de
collèges
limité

Citoyenneté

Attentif aux autres



OBJECTIFS

- Agir sur le climat scolaire, développer l'entraide et la solidarité.
- Susciter l'attention et l'écoute.
- Développer des compétences sociales.
- Prévenir les situations de repli, d'isolement et d'exclusion.

Astrée propose de susciter l'engagement de jeunes en faveur de leurs pairs et de partager avec eux des outils et des savoir-faire pour pouvoir agir tout en préservant leur propre intégrité.



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Intervention de bénévoles formés au programme national dans le collège.
- Utilisation de supports pédagogiques conçus par l'association.
- **Deux temps forts** : la sensibilisation des élèves de 4ème et la mise en place d'un système d'accompagnement volontaire de jeunes par les autres élèves dès la 3ème.

Année 1 :

- Sensibilisation des classes de 4ème à l'écoute et l'attention aux autres (2h par classe),
- Appel à candidature et constitution d'un groupe d'élèves volontaires,
- Formation des jeunes volontaires au soutien de leurs pairs (2h),
- Constitution d'une équipe d'adultes référents.

Année 2 :

- Mise en place des accompagnements,
- Supervision des élèves formés par l'équipe éducative et l'association (4 rencontres au moins par an),
- Sensibilisation des nouvelles classes de 4ème pour assurer la continuité de l'action au sein du collège.



CONDITIONS PRÉALABLES

- Portage du projet par une équipe éducative pluridisciplinaire (CPE, infirmière, enseignants...),
- Sensibilisation de l'équipe éducative aux outils utilisés avec les élèves,
- Engagement de l'équipe sur la durée,
- Engagement de l'équipe sur les séances de formation et d'accompagnement,
- **Contact préalable avec l'association pour déterminer les capacités d'engagement sur le projet (nombre de collèges limité).**



FINANCEMENT

Intervention sans incidence financière pour le collège.

Prise en charge par le collège des frais de restauration de(s) intervenant(s) de l'association si besoin.

Association ASTREE :

Monsieur Serge Garcia 06 87 15 16 19 - montpellier@astree.asso.fr

Service Politiques éducatives : Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Appréhender la place, le rôle et le fonctionnement du droit, de la justice dans la société.
- Sensibiliser aux droits des enfants.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Inscription du projet sur la durée,
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec le projet d'établissement, les enseignements (parcours citoyen, passeport « Educ droit »...),
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.



INTERVENANT(S)

- Soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement,
- Soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale,
- Soit présentés dans les propositions ci-après pages 22 et 23, sur la base d'intervenants réguliers repérés.



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Service Politiques éducatives : voir carte répartition page 44

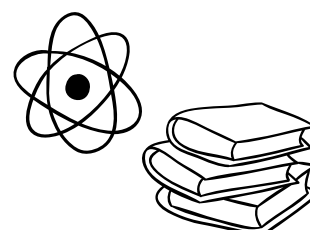
Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Rectorat de l'Académie de Montpellier

Thierry Meslet, référent académique du passeport Educ Droit

04 67 91 46 88 - thierry.meslet@ac-montpellier.fr



Droit et justice

Proposition conçue et mise en œuvre par
l'Association SOS Jeunes !

Classe
de 4ème

Citoyenneté

SOS Jeunes !



OBJECTIFS

- Sensibiliser aux principes et règles de droit.
- Découvrir des métiers et le fonctionnement de la justice et des institutions judiciaires.



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Pédagogie active et participative : 6 à 8 heures d'intervention dans le collège
- **Préparation du projet en amont avec l'association intervenante**
- Implication des personnels du collège
- Possibilité d'assister à une audience au tribunal pour les établissements à proximité d'un palais de justice (transport à prévoir dans le budget).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Association SOS Jeunes

Véronique Favre-Bonté Directrice 06 60 98 81 91 - infos@sosjeunes.org



Droits des enfants



OBJECTIFS

- Informer et promouvoir les droits de l'enfant.
- Sensibiliser au fonctionnement de la justice et à la justice des mineurs.

Divers thèmes possibles sur la justice, les droits et obligations des enfants, la convention internationale des droits de l'enfant, le métier d'avocat, l'assistance et la défense pénale des mineurs, le traitement judiciaire des situations de violences...

MODALITÉS D'INTERVENTION



- Contact préalable avec l'association avant le dépôt de la demande pour préciser le projet et les contenus attendus (devis à solliciter et à joindre à la demande AET).
- Interventions réalisées par un binôme d'avocats d'enfants dans le cadre d'échanges pour une participation active des élèves.
- Implication de l'équipe éducative : préparation des interventions en amont (ajustement des contenus, choix des outils pédagogiques, supports d'animation - quizz, cas pratiques, procès fictif...).
- Séances de 2 heures : le nombre de séances est à définir selon le projet et les classes concernées, dans la limite des capacités d'intervention de l'association.



FINANCEMENT

Intervention sans incidence financière pour le collège.
Repas des intervenants à prendre en charge par le collège si besoin.
Un devis est à solliciter auprès de l'association pour formaliser la demande.

Contacts

Association Avocat et l'Enfant
Me Aurélien Robert, Président - 06 16 28 91 49
lavocatetlenfant.montpellier@gmail.com

Service politiques éducatives

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr
Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Education aux médias et à l'information

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Favoriser la compréhension des médias et les utiliser de manière responsable.
- Développer l'esprit critique, notamment par :
 - l'accompagnement ou le soutien à la création d'un média scolaire (journal, blog, web radio, web TV...),
 - l'initiation aux mécanismes de fabrication de la désinformation, fake news...
 - les enjeux de la liberté d'expression : le dessin de presse et caricatures,
 - l'accueil d'un journaliste en résidence (journaliste professionnel ou association de la presse écrite, audiovisuelle, radio, dessinateur de presse) – 18h d'intervention minimum.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Projet inscrit sur la durée et mettant en œuvre une pédagogie de projet,
- Implication de l'équipe éducative, interdisciplinarité (dont le, la documentaliste),
- Articulation avec les programmes EMI du cycle 3 et 4,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.
- Examen des projets au regard des autres financements mobilisables (Citée éducative, TNE, Pass Culture...).



INTERVENANTS

- Soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement,
- Soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale,
- Soit présentés dans les propositions ci-après pages 25 à 27, sur la base d'intervenants réguliers repérés.



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives :

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Pour tout complément, ressources pédagogiques, conseils - Rectorat de Montpellier

Délégation académique à l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)

04 67 91 50 40 - daemi@ac-montpellier.fr

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/education-aux-medias-et-a-l-information>

<https://www.ac-montpellier.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-clemi-123275>

Education aux médias et à l'information

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association le Club de la Presse

Tous
niveaux
collège

Citoyenneté

Esprit' Critik



OBJECTIFS

- Décoder l'actualité, différencier les contenus, prévenir la désinformation.
- Développer l'esprit critique, mais aussi dépasser les représentations.
- Valoriser la démocratie, lutter contre l'obscurantisme.



MODALITÉS D'INTERVENTION, ÉTAPES

Préalables :

L'intervention est à ajuster en amont avec l'équipe éducative ; **elle doit s'inscrire dans un projet d'éducation aux médias plus large, mené sur la durée avec les élèves.**

3 axes :

- le travail du journaliste,
- la valorisation de principes (liberté, laïcité) et de valeurs (solidarité, fraternité, respect),
- la lutte contre les théories du complot et le développement du fact-checking citoyen.

Notre mission consiste à transformer les jeunes en détecteurs de mensonges efficaces et en penseurs critiques face à la diffusion de propagande et de désinformation en ligne en leur donnant les moyens de comprendre les médias, la diffusion de l'information, d'opérer des choix éclairés tandis qu'ils façonnent leur propre vision du monde.

Un journaliste et un expert des réseaux sociaux se déplacent à la rencontre des jeunes pour animer des sessions interactives en classe.

Nous créons, à l'appui de contenus travaillés et pédagogiques, des expériences marquantes afin de rendre les jeunes durablement attentifs à leur utilisation des réseaux sociaux. Nous les amenons à s'interroger sans cesse sur leur consommation de l'actualité et la vérification des informations.

Intervention sur des séances de 2 heures, plusieurs séances possibles selon le projet souhaité.

Ressource complémentaire : **capsules vidéos pédagogiques + livret enseignant.**

Esprit' Critik peut être prolongé par l'enseignant, en toute autonomie avec la mise à disposition de 1 à 8 vidéos (selon le besoin) construites pour susciter des interactions et alimenter le débat. Chaque vidéo est accompagnée d'un livret pédagogique spécifique.

8 thèmes au choix sont disponibles, selon le projet, quelques exemples :

- « Pourquoi je pense ce que je pense ? Stéréotypes et préjugés »,
- « Les sociétés secrètes, faut-il s'inquiéter de leur existence ? »,
- « Les influenceurs, pour quoi et pour qui ? ».



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Intervenants Club de la presse Occitanie -

<https://espritcritik.fr/nos-missions>

Dominique Antoni, journaliste, responsable pédagogique Esprit'Critik -

06 14 30 30 66 - dominique.antoni@gmail.com

Fatane El Fares, responsable administrative Esprit'Critik 04 67 65 39 09 -

contact@clubpresse.org

Education aux médias et à l'information

Proposition conçue et mise en œuvre par l'atelier CANOPE de l'Hérault

Classes de
6ème / 5ème
4ème / 3ème

Citoyenneté

Démystifier l'IA



OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle, en particulier le « machine learning ».
- Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence (EMI cycle 4).



MODALITÉS D'INTERVENTION

- de 3 à 6h en présentiel, en 2 séances, pour une classe maximum.
- Prévoir une connexion wifi pour l'activité d'entraînement d'une IA.
- Intervenante : enseignante détachée à Réseau Canopé, formatrice notamment sur l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation aux données, le numérique éducatif.

Contenus d'intervention :

- Recueil des représentations et pratiques des élèves sur l'intelligence artificielle,
- Activité « débranchée » avec gobelets et cotillons simulant une machine qui apprend,
- Entraîner une IA de reconnaissance d'images sur une plateforme en ligne (connexion requise),
- Apports théoriques pour compléter les expériences précédentes (vidéo, podcast, quiz),
- Prompter ensemble pour interroger une IA générative de texte et co-créer un article sur une question d'actualité,
- Préparation de l'intervention avec le porteur de projet.

Préalable : Un contact en amont du dépôt de la demande avec l'intervenante de l'Atelier Canopé pour ajuster le projet est indispensable.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Atelier CANOPÉ 34

Stéphanie Lacoste Directrice

04 67 60 04 69 - stephanie.lacoste@reseau-canope.fr



Education aux médias et à l'information

ERRATUM Page rajoutée

Proposition conçue et mise en œuvre par l'atelier CANOPE de l'Hérault

Tous niveaux
Groupe de
30 élèves
maximum

Citoyenneté

Médias et information : construisez des podcasts avec vos élèves



Objectifs

- Développer des compétences en éducation aux médias et à l'information par la conception d'un podcast (production d'un premier podcast, écriture, montage, enregistrement).
- Familiariser les élèves avec le média radiophonique, le son et l'oralité

Cette intervention permet d'initier un projet radio dans la classe ou l'établissement.



Modalités d'intervention

Projet à construire avec l'équipe éducative en amont, cadrage des priorités.

Prévoir au minimum de 3 à 9h d'intervention en classe entière ou avec un groupe d'élèves identifiés.

Un contact préalable avec l'intervenant est nécessaire avant le dépôt de la demande pour construire le projet et s'assurer de sa faisabilité (devis à solliciter et nombre de collèges limité).



Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum 1 700€

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Atelier CANOPÉ 34

Stéphanie LACOSTE Directrice

04 67 60 04 69 stephanie.lacoste@reseau-canope.fr



Education aux médias et à l'information

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association OAQADI

Tous niveaux -
Groupe(s) de
15 à 16 élèves

Médiation éducative par la radio



CLASSES CIBLÉES

Tous niveaux, classes SEGPA / ULIS/ Classe relais, élèves en situation de décrochage ou autre dispositifs éducatifs particuliers.



OBJECTIFS

Faire réaliser une émission de radio de qualité professionnelle et fédérer des élèves autour d'un projet de création stimulant la participation et les échanges :

- éducation aux médias et au dialogue,
- travail sur l'esprit critique,
- valorisation de soi par la création (fictions, radios, jingles...),
- sensibilisation au numérique (enregistrement, montage),
- appropriation des codes culturels radio.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Projet à construire avec l'équipe éducative en amont : réflexion sur le thème, cadrage des priorités et des modalités d'implication de l'équipe éducative.

Intervention habituelle **sous forme de « semaine radio »**, ateliers programmés sur la semaine autour :

- Introduction de l'outil radio, matériel, étapes d'une émission, montage, enjeux,
- Micro trottoir réalisé par les jeunes sur le thème,
- Détermination des sous thèmes, reportages, papier radio, invités, fiction,
- Répartition des responsabilités et tâches pour chaque jeune, travaux en petits groupes,
- Réalisation des interviews, reportages,
- Montage d'une 1ère émission prête à diffuser par les intervenants,
- Travail d'écoute de la 1ère émission et nouvel enregistrement en condition de direct,
- Bilan, écoute publique, diffusion radio associatives partenaires, podcast.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Association OAQADI

Contact à prendre avec l'association avant le dépôt du projet

06 52 63 32 54 - assooaqadi@gmail.com

www.oaqadi.fr

Module Parcours civique et citoyen « vivre ensemble »

Proposition conçue et mise en œuvre par la Fédération Léo Lagrange Méditerranée

6ème, 5ème,
groupe d'élèves
engagés,
publics spéci-
fiques.

Citoyenneté

Nouveau ! Évolution du format « Démocratie et Courage », 3 interventions de 3h !



OBJECTIFS

- Favoriser l'expression des collégiens sur des questions socialement vives autour du vivre-ensemble.
- Développer leurs capacités à agir et leurs engagements pour lutter contre les préjugés et les discriminations, les violences et favoriser l'apaisement et l'égalité.



MODALITES D'INTERVENTION

- 3 modules distincts, de 3 heures chacun, répartis au cours de l'année scolaire (9h d'intervention au total).
- Mise en œuvre d'une pédagogie active et participative amenant les jeunes à s'exprimer et à réfléchir.

Chaque intervention de 3h comprend :

1. Un temps de jeux,
2. Un temps d'échange,
3. Un temps "courage d'agir" permettant de donner des moyens et des solutions pour s'impliquer quotidiennement dans la lutte contre les discriminations.

- Les étapes et thématiques du parcours :

1^{er} module : les mécanismes des stéréotypes, préjugés et discriminations. D'où viennent les stéréotypes ? Sur quoi sont-ils fondés ? Quels sont nos biais cognitifs ? Comment nous comprendre nous-mêmes... ?

2^{ème} module : le sexisme en question. D'où vient la norme de genre ? En quoi nous influence-t-elle ? Où apparaissent les systèmes de domination sexiste dans le quotidien... ?

3^{ème} module : les différentes formes de violences physiques, morales et psychologiques. Qu'est-ce que la violence ? quels sont ses mécanismes ? Violence ressentie, violence concrète et prise de conscience, comment comprendre ces phénomènes ?

- Un contact préalable avec l'association avant le dépôt de la demande AET est impératif pour vérifier les attentes réciproques et **s'assurer des conditions de mise en œuvre du parcours**.

- Suivi régulier du référent du projet et de l'équipe éducative pendant toute la durée du parcours.

- Préparation en amont de chaque intervention et réalisation de bilans intermédiaires.

Le parcours pourra être ajusté aux besoins et projets (autres thématiques possibles dans le cadre du programme « Démocratie et courage »).



FINANCEMENT

1 à 2 parcours maximum directement pris en charge par le Département (1 parcours = 1 classe ou 1 groupe/3 modules de 3 heures), sans incidence financière pour le collège. Nombre de parcours limité (arbitrage soumis au regard du nombre total de demandes)

Un justificatif de l'association sur le projet d'intervention est à joindre à la demande AET.

Participation du collège :

Les repas des intervenants sont à prendre en charge par le collège si besoin.

Contact intervenant Association Léo Lagrange Méditerranée

Maelle Royet 06 26 19 92 12 - maelle.royet@leolagrange.org et/ou
poleengagementmediterrannée@leolagrange.org

Module Intégration 6ème

6ème de 1
classe à tout
le niveau de
classes

Citoyenneté



OBJECTIFS

Créer la cohésion et les liens nécessaires à la vie collective au collège entre les élèves et avec les adultes du collège (personnels administratifs, enseignants, vie scolaire, agents techniques...).



CADRE D'ÉLABORATION, CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Mise en œuvre d'un projet ou d'activités fédératrices dans le collège ou son environnement proche impliquant les élèves et les personnels du collège **dont les professeurs principaux**.

Le projet s'appuie sur :

- des activités qui favorisent la connaissance des rôles de chacun,
- l'appropriation des espaces et fonctionnement du collège,
- les liens interpersonnels, les valeurs de partage, d'échanges et de coopération,
- la présentation et l'association des agents techniques des collèges.

Mise en œuvre du projet dès la rentrée scolaire, plusieurs temps peuvent être organisés sur la durée du 1er trimestre.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 900 € en fonction notamment du nombre d'élèves concernés.

Les coûts des droits d'entrée individuel sur des activités ne sont pas pris en charge par le Département.

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet



Attention : demande à déposer avant le 26 juin 2024 en vue d'une validation anticipée permettant la mise en œuvre du projet dès septembre.

Contacts Service Politiques éducatives : voir carte répartition pages 44

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Module Formation PSC1

4ème et 3ème -
Collèges ne
disposant pas
de formateur



OBJECTIFS

- Généraliser la sensibilisation et le formation à l'apprentissage aux premiers secours.
- Développer chez les collégiens des comportements civiques et solidaires.



MODALITÉS D'INTERVENTION

La priorité est donnée aux établissements **ne disposant pas de personnel formateur GQS ou PSC1**. Les formations en secourisme ne pourront alors être assurées que par des organismes habilités, des associations agréées (Croix Rouge Française, Sapeurs-Pompiers, Montpellier sauvetage, Aqua Love...).



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Présence ou non de formateur(s) au sein de l'établissement,
- Implication financière de l'établissement,
- Demandes examinées avec les services du Rectorat.



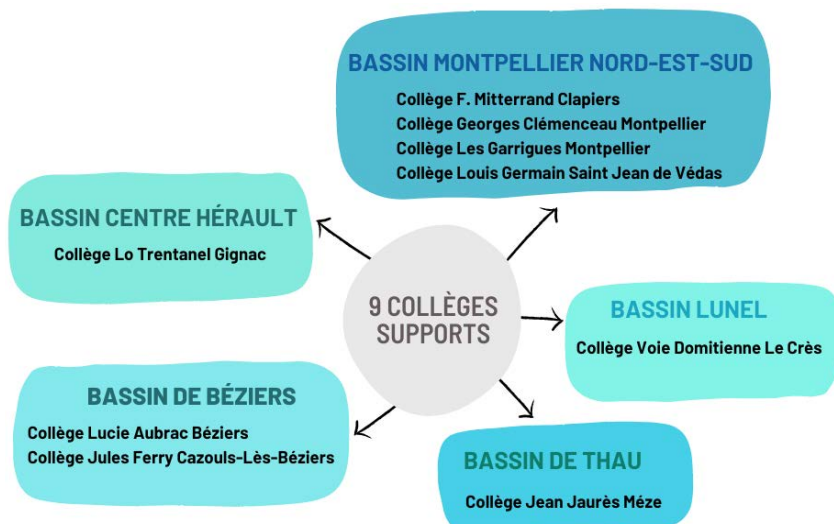
FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 € en fonction notamment du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet



Rappel

Mise à disposition par la DSDEN de matériel pédagogique de secourisme à usage du formateur pour les sessions de formation (mannequins, défibrillateur automatique de formation, électrodes) en dépôt dans 9 collèges supports en accord avec la DSDEN 34 :

Une convention de prêt disponible auprès de l'établissement support sera obligatoirement établie dans un souci de traçabilité du matériel mis à disposition.

Contact Rectorat :

Sylvie Puel, Chargée académique du dossier Secourisme (CADS)
06 08 57 20 11 - ce.reccads@ac-montpellier.fr

Service politiques éducatives :

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Module

Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault

4ème/
3ème

Citoyenneté

Classe entière de 4ème, 3ème, groupe de 30 élèves maximum accompagnés de 2 à 3 adultes de l'établissement (10 collèges maximum par an).

Dans le cadre du parcours citoyen de l'élève, le Département propose un nouveau dispositif de sensibilisation à la participation et l'engagement des collégiens.

Le Conseil Départemental ouvre ses portes pour leur permettre de découvrir de façon ludique le rôle et les principes de fonctionnement des collectivités territoriales. Ils participeront également à une expérience immersive sur la fonction d'élue(e).



OBJECTIFS

- Repérer les différents niveaux de collectivités territoriales,
- Comprendre le fonctionnement et les missions d'un Département,
- Travailler en groupe,
- S'exprimer autour d'un sujet d'actualité lié à la vie au collège,
- Participer à un débat en assemblée et prendre une décision collective,
- Echanger avec un(e) élu(e) départemental(e) sur les notions d'engagement, d'intérêt général et de citoyenneté.



MODALITES D'INTERVENTION

Préalables : rencontre préparatoire pour définir la date, les modalités d'accueil, le sujet à mettre en débat et la place et rôle de chacun.

- Journée de 9h à 16h30 (horaires adaptables selon la situation géographique du collège).
- Uniquement le vendredi : date à choisir selon un calendrier préétabli par le Département.
- Animations réalisées par les services du Département (visite, défis, jeux de rôle...).
- Déjeuner au restaurant administratif.
- Implication des adultes accompagnateurs dans le déroulement de la journée.

Le Département arbitrera les collèges bénéficiaires en fonction du nombre de demandes déposées.



FINANCEMENT

Prise en charge des coûts de transport par le Département :

Demande exceptionnelle à formuler dans le cadre du dispositif « A la Découverte de l'Hérault » (A.D.H.), mail à envoyer à : adh@herault.fr

Le collège reste organisateur du déplacement.

Prise en charge des repas par le Département.

Contacts Service Politiques éducatives :

Pauline Gary ou Alice Cianni 04 67 67 79 78 - pgary@herault.fr - acianni@herault.fr

Laurence Gracia 04 67 67 70 99 - lgracia@herault.fr



Chapitre 2

Découverte des métiers

1 projet thématique +
1 module par collège

Projet thématique à construire « Métiers et monde de l'entreprise »



OBJECTIFS

- Favoriser la découverte des métiers et du monde de l'entreprise pour aider les collégiens dans leurs choix d'orientation professionnelle.
- Travailler sur les représentations et la mixité professionnelle.



CADRE D'ÉLABORATION

L'équipe éducative construit un projet intégrant la découverte des réalités du milieu professionnel et économique à partir des ressources spécifiques du territoire et favorisant la compréhension des enjeux liés à l'orientation.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Implication de l'équipe éducative et interdisciplinarité du projet,
- Inscription dans le parcours avenir,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur,
- Situations permettant la rencontre et le partage d'expérience avec des acteurs professionnels.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 700 €

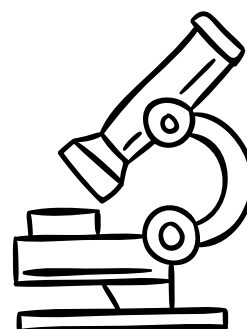
Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact Service Politiques éducatives

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr



Module Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne, de ses ressources et de ses risques



OBJECTIFS

Découvrir les spécificités de la forêt méditerranéenne, sensibiliser aux métiers liés à sa protection, à son aménagement et à la prévention des risques d'incendie.

- **Métiers de la prévention** : entretien des équipements DFCI - Brûlage dirigé - Surveillance des massifs forestiers et Intervention sur feux de forêt naissant - Intervention post intempéries.
- **Tourisme vert, loisirs pleine nature, préservation de la biodiversité** : Rando-Pisteurs (entretien des itinéraires de randonnées).
- **Métiers de l'entretien et la préservation des espaces naturels** : entretien des itinéraires de randonnées, préservation de la biodiversité, surveillance des espèces exotiques envahissantes préservation du petit patrimoine bâti.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Nécessité d'une préparation en amont avec les intervenants - déplacements recommandés sur les sites d'intervention. Collèges situés à proximité des sites d'intervention des Forestiers Sapeurs et des Rando-Pisteurs.

Module accordé sous-réserve des capacités d'intervention des services et aléas liés aux urgences d'interventions.

Unités d'intervention des Forestiers Sapeurs :

Cœur d'Hérault : Groupes de Bédarieux, Clermont-l'Hérault, Lodève, Lunas et Le Caylar

Est-héraultais : Groupes de St-Mathieu-de-Trévières, St-Martin-de-Londres, Ganges, Castries, Cournonterral

Piémont Biterrois : Groupes de St-Pons-de-Thomières, St-Chinian, Olargues, Olonzac et Laurens

Groupes Rando-Pisteurs :

Ouest Hérault : St-Chinian, St-Pons-de-Thomières, Bédarieux

Est-Hérault : Lodève, St-André-de-Sangonis, St-Martin-de-Londres



INTERVENANTS

Services du Département : animateur Forestiers Sapeurs (métiers de la prévention) et/ou Rando-Pisteurs (métiers de l'entretien et de la préservation des espaces naturels).



FINANCEMENT

Prise en charge directe de l'intervention par le Département.

Aide aux frais de transport liés aux déplacements sur site : montant maximum de 250 €.

Service forestiers sapeurs du Département :

Alexis Jean, Chef de service DFCI Forestiers sapeurs 04 67 67 42 70 - ajean@herault.fr

David Salmon, Chef de service adjoint 04 67 57 42 96 - 06 85 71 80 22 - salmon@herault.fr

Service Travaux PDIPR - Rando-Pisteurs :

Nicolas Valette, Chef du service travaux Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées - Rando-Pisteurs 04 67 67 40 34 - nvalette@herault.fr

Sophie Briola, Chef de service adjointe 04 67 67 77 30 - sbriola@herault.fr

Découverte des métiers

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association FACE HERAULT

4ème - 3ème
collèges
REP/REP+

Découverte
des métiers

Graine d'entreprise REP/REP+

Collèges REP/REP+

Nombre de collèges bénéficiaires limité (10 projets)



OBJECTIFS

Le projet « **Graine d'entreprise** » a pour objectif de créer une mini-entreprise, au sein d'une classe de 3ème, ou 4ème (en fonction des souhaits de l'établissement) de collège REP / REP+ des territoires de Montpellier, Béziers, Lunel, Sète.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Accompagnés par un.e chargé.e de mission de l'association et des collaborateurs et collaboratrices d'entreprises, les élèves vont être accompagnés dans la mise en œuvre de leur projet d'entreprise.

Ils découvriront toutes les étapes de la vie d'une entreprise, ainsi que les différents métiers qui la composent : création de l'entreprise, étude de marché, fabrication, logistique, communication, commercialisation du produit conçu et fabriqué.

Les séances se déroulent sur l'année scolaire, à raison de **8 séances de 2 heures par classe**.

- Préparation du projet en amont avec l'association et implication de l'équipe éducative,
- Interventions de professionnels en classe par thématique pour présenter leur secteur, leur métier et leur environnement,
- Utilisation d'outils innovants : le Cubtile, permettant de manipuler des images en 3D via un cube tactile, afin d'illustrer les propos du professionnel,
- Thématiques traitées : Energie, Aéronautique, Agro-alimentaire, Informatique, Electricité, Traitement des eaux.



INTERVENANTS

Association FACE Hérault + entreprises



FINANCEMENT

Intervenant financé par le Département dans le cadre d'une convention spécifique. Arbitrage du Département et de la DSDEN au vu de l'ensemble des demandes déposées. Les frais supplémentaires sont à la charge de l'établissement.

Contacts

FACE HERAULT : Nadia Cheikh 07 68 41 34 15 - n.cheikh@fondationface.org

Service Politiques éducatives : Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Découverte des métiers

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association
Entreprendre Pour Apprendre Occitanie



Découverte
des métiers

La Mini Entreprise

*1 classe ou un groupe d'élèves (publics spécifiques possibles)
Nombre de collèges bénéficiaires limité*



OBJECTIFS

- Révéler le potentiel des élèves à travers l'expérience collective de l'entrepreneuriat.
- Découvrir le monde économique et ses acteurs (modèle classique de création d'entreprise ou E.S.S).
- Découvrir et développer des compétences professionnelles à travers l'action concrète
- Répondre à une problématique entrepreneuriale et développer un projet qui répond à un besoin (Mini M).
- Construire un projet d'entreprise menant à la commercialisation d'un produit (Mini L).
- Travailler en équipe, développer sa créativité et son esprit critique.



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Préparation du projet en amont avec l'association (obligatoire),
- Implication de l'équipe éducative sur la durée du projet pour accompagner le projet (à minima un enseignant ; 2h/semaine en moyenne),
- Mini entreprise® M : 24 à 35h d'intervention sur plusieurs semaines,
- Mini Entreprise® L : 60h minimum sur 6 à 10 mois,
- Alliance éducative élèves/mentors (professionnel issu de monde de l'entreprise) / équipe éducative/ facilitateur de l'Association EPA,
- Outils pédagogiques dédiés (plateforme pédagogique, feuille de route du projet...),
- Possibilité de participer au festival régional des mini entreprises® au mois de mai.



CRITÈRE D'ÉLIGIBILITE

- Prise de contact préalable au dépôt de la demande avec l'association (choix type de mini-entreprise ; clarification des engagements ; étude faisabilité et modalités ...).
- Présence de l'attestation de confirmation d'intervention de l'Association.
- Attention particulière sur les projets s'appuyant sur le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Arbitrage du Département et de la DSDEN au vu de l'ensemble des demandes déposées.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Intervenant co-financé par le Département à hauteur de 1000 € dans le cadre d'une convention spécifique (Budget du projet : indiquer « 0 » dans le cadre « subvention sollicitée CD 34 » et « convention » dans le cadre « détail »).

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 300 € ou 400 € selon le projet (adhésion à l'Association). Autre co-financement à trouver par l'Association EPA.

Entreprendre pour Apprendre Occitanie :

Camille Brunel Coordinatrice territoriale Occitanie - 07 63 26 11 12

Kimberley Jacqueline, chargée de mission Ingénierie et Programmes - 07 68 52 22 01 -
contact@epa-occitanie.fr





Chapitre 3

Bien-être

Compétences Psychosociales - Sport - Alimentation

2 projets maximum par collège
avec un sous-thème différent
+ 1 module (sous conditions)

Compétences Psychosociales

Tous
niveaux
collège

Bien-être

Projet thématique à construire

Les compétences psychosociales sont un ensemble de capacités qui permettent de faire face aux défis du quotidien et aux épreuves de la vie, d'assurer un bien-être mental afin d'adopter des comportements appropriés et positifs dans les relations à soi, aux autres et à son environnement. Elles sont aujourd'hui reconnues comme un déterminant clé de la santé et du bien-être.



OBJECTIFS

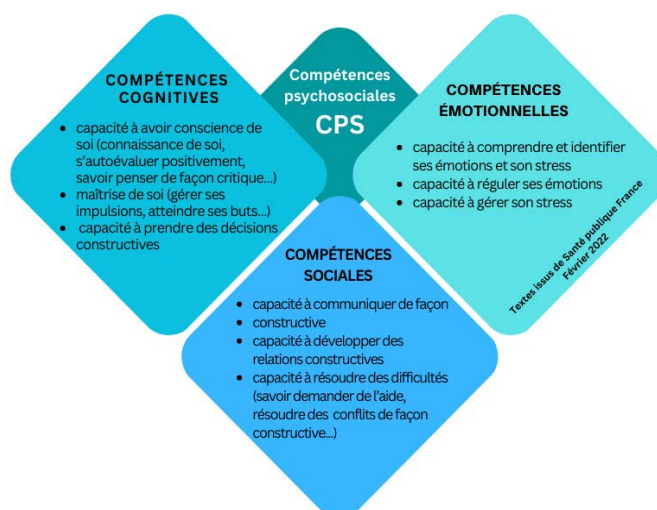
Permettre aux collégiens de découvrir, de mobiliser et de renforcer ses compétences psychosociales.



CADRE D'ÉLABORATION

Le projet permet de mettre en place des activités, permettant aux élèves de **découvrir et d'identifier leurs CPS pour mieux les mobiliser et les développer.**

Une à plusieurs capacités au regard du contexte propre à chaque établissement et des besoins des collégiens pourront ensuite être renforcées.



CRITÈRES D'APPRÉCIATION

- Clarté des objectifs et des modalités du projet prenant en compte une 1ère étape de repérage des CPS ;
- Implication et mobilisation de l'équipe éducative, interdisciplinarité du projet, cohérence avec les pratiques pédagogiques et le milieu (importance d'associer les capacités travaillées dans le projet à des pratiques informelles incluses dans les autres activités) ;
- Méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes ;
- Inscription du projet sur la durée (8h à 10h minimum d'intervention par groupe) ;
- Choix et qualité du ou des intervenant.e.s (formation spécifique dans la maîtrise des CPS - privilégier les organismes agréés par l'Education Nationale).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact Service Politiques éducatives :

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Rectorat de Montpellier - Mission de la promotion de la santé et de l'action sociale en faveur des élèves

Sarra Danthony - Infirmière Conseillère Technique Responsable Départementale
04 67 91 52 66

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Les pratiques sportives favorisent plusieurs compétences :

- la prise d'autonomie individuelle,
- la participation collective,
- la coopération et la promotion des valeurs (solidarité, respect des règles, respect des autres). Elles jouent un rôle majeur dans la promotion de la santé et dans l'éducation à la citoyenneté.



CADRE D'ÉLABORATION

- Appui sur le rôle éducatif et social des activités physiques et sportives afin de favoriser l'acquisition de comportements et de compétences favorables aux apprentissages et à l'équilibre personnel.
- Implication des enseignants et lien avec le projet d'établissement.
- **Ne sont pas éligibles les projets portés par une association sportive, hors temps scolaire, ou visant à remplacer un cycle EPS.**

Une attention particulière sera portée aux projets :

- qui abordent l'éco-responsabilité dans la pratique sportive. Cet aspect peut être développé en lien avec la Maison départementale de l'Environnement ([cf. page 90](#)).
- qui proposent des initiatives d'inclusion dans et par le sport.

La construction et l'implantation de ces projets pourront être élaborés en partenariat avec les éducateurs sportifs d'Hérault Sport.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 700 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Accompagnement technique montage du projet : Hérault Sport

Frédéric Martin 04 67 67 38 00 - frederic.martin@heraultsport.fr

Service Politiques Educatives : gestion administrative et financière

Voir carte répartition page 44

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Module Itinérance sportive SEGPA – Passa Meridia



OBJECTIFS

Fédérer la classe autour d'une action de socialisation à partir de la pratique du VTT sur la Passa Meridia du département.



CADRE D'ÉLABORATION

Le projet se déroule sur une section de la Passa Méridia et sur un des deux secteurs suivants:

- **Col de Fontfroide** - Saint Gervais sur Mare
- **Le Caylar** - Puéchabon

Conditions de mise en œuvre :

- **Préparation en amont avec Hérault Sport** : contact préalable obligatoire avant le dépôt de la demande pour vérifier l'opportunité et la faisabilité du projet (entente sur les conditions de mise en œuvre, choix de l'itinéraire...).
- Pratique du VTT en itinérance avec 1 à 2 séances d'entraînement avant le séjour.
- 3 jours et **2 nuitées minimum** sur un des secteurs proposés de la Passa Méridia.
- Engagement **d'une participation minimale de 75 % des élèves de la classe au projet** (le séjour pourra être annulé si le nombre d'élèves n'est pas suffisant le jour du départ).
- Implication des enseignants dont EPS.
- Une approche environnementale peut compléter le projet (contact spécifique à prendre avec la Maison départementale de l'Environnement - cf page 90).



Demande à déposer au plus tôt avant le 26 juin 2024 en vue d'une validation anticipée permettant la mise en œuvre du projet dès le début de l'année scolaire.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 2 000 € (selon le nombre de nuitées)

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Hérault Sport : Accompagnement technique montage du projet

Emmanuel Dupin 06 08 82 55 60 - emmanuel.dupin@heraultsport.fr

Frédéric Martin 04 67 67 38 00 - frederic.martin@heraultsport.fr

Service Politiques Educatives : gestion administrative et financière

Voir carte répartition page 44

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Favoriser l'acquisition de comportements responsables et favorables à la santé.



CADRE D'ÉLABORATION

Le projet doit s'appuyer sur le rôle éducatif et social des habitudes de consommation alimentaire.

Il permet une réflexion sur les problématiques de santé liées à l'alimentation : équilibre alimentaire, malbouffe, éducation au goût, solidarités... L'initiative des projets est laissée aux équipes éducatives.

Ce projet peut être articulé avec d'autres thématiques par exemple :

- Environnement : voir fiche « De la terre à l'assiette » page 61 si le projet souhaite aborder les impacts de la consommation sur l'environnement (types de production agricole, emballages, transports, déforestation...),
- Bien-être/sport page 41 sur le lien alimentation/activités physiques.



RESSOURCES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Exposition et mallette pédagogique « **Mémoire de bouche - Bien se nourrir dans l'Hérault - Un défi hier comme aujourd'hui** »

Information et réservation : serv-educa.archives@herault.fr



CRITÈRES D'APPRÉCIATION

- Implication de l'équipe éducative et interdisciplinarité du projet
- Inscription du projet sur la durée
- Choix et qualité de ou des intervenants



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 700 €

Participation financière du collège :

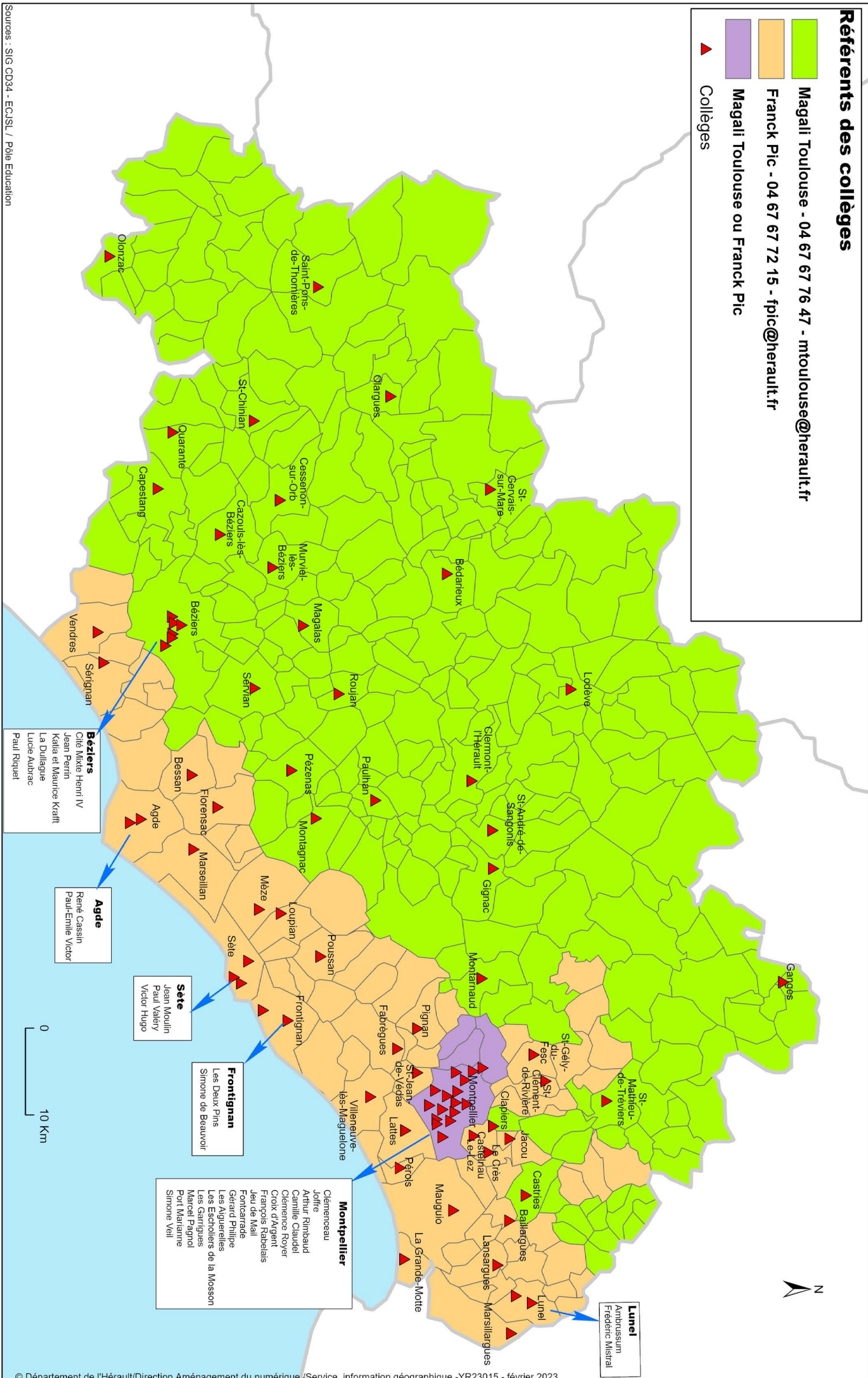
A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Service Politiques éducatives

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Référents des collèges

- Magali Toulouse - 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr
- Franck Pic - 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr
- Magali Toulouse ou Franck Pic
- Collèges





Chapitre 4

Sécurité routière

Sensibiliser les collégiens à leurs
responsabilités d'usager de la route

Modules sous conditions

Module Entretien et sécurité vélo



Collèges priorisés :

Les établissements dont la flotte de vélos justifie l'intervention de contrôle et de révision des deux-roues (**60 vélos minimum**).



OBJECTIFS

- Entretien technique des vélos
- Sensibilisation à la pratique sécurisée.

Action citoyenne de responsabilisation des collégiens utilisant le vélo comme moyen de déplacement.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Un nombre suffisant de vélos (60 minimum) doit être garanti pour bénéficier de l'intervention.

L'action se déroule dans l'enceinte des établissements retenus, et selon les possibilités d'intervention du Lycée Mendès France.

Les lycéens du pôle **EMTEC** (Electro-Mobilité, Technologie et Environnement du Cycle) et les 3^e Prépa- métier, encadrés par leurs professeurs, vérifient les vélos et les **NVEI** (Nouveaux Véhicules Electriques Individuels), des collégiens (éducation par les pairs).

Des petites réparations peuvent être effectuées.



FINANCEMENT

Aide départementale :

Prise en charge financière de l'intervention dans le cadre d'une convention avec le Lycée Pierre Mendès France.

Participation du collège :

Il devra obligatoirement prendre en charge les repas et collations des lycéens (10 à 16) et de leurs enseignants (1 à 2).

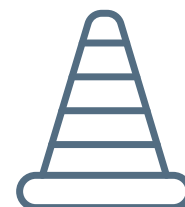
Contacts

Lycée Pierre Mendès France Montpellier :

David Coquard 06 83 01 61 05

Service Politiques éducatives :

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr



Sécurité routière

6ème/5ème
- Nombre
de collèges
limité

Sécurité
routière

Module L'ASSR facile - GO pour le permis AM



OBJECTIFS

Sensibilisation à la sécurité liée aux déplacements des jeunes sur la route (signalisation, deux roues, piétons).



MODALITÉS D'INTERVENTION

Déroulement de l'action au sein de l'établissement, des modules interactifs basés sur l'échange et la participation des élèves :

- Vélo 10 erreurs,
- Présentation du code de la route.



Thèmes abordés : signalisation, réglementation et équipements EDPM et vélos.

INTERVENANTS

Association La Prévention Routière de l'Hérault – Comité de l'Hérault



FINANCEMENT

Aide départementale :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



*La mobilisation de ce module doit **obligatoirement passer par une demande AET.** Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.*

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière :

Laurent Raynaud 04 67 67 70 42 - sesr@herault.fr



Module ROULEZ 4èmes – Prêt pour le cyclo



OBJECTIFS

Sensibiliser les futurs conducteurs de deux-roues (motorisés ou non) aux bons comportements routiers.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Déroulement de l'action au sein de l'établissement, des modules interactifs basés sur l'échange et la participation des élèves :

- Nouvelles mobilités,
- Cyclo-expérience,
- Présentation du code de la route,
- Vélos 10 erreurs.

Thèmes abordés : bons comportements et citoyenneté durant les déplacements piétons, deux roues, voiture, signalisation, études de cas sur la réglementation et l'accidentologie en cyclomoteurs.



INTERVENANT

Association La Prévention Routière de l'Hérault – Comité de l'Hérault.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



*La mobilisation de ce module doit **obligatoirement passer par une demande AET.** Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.*

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière :

Laurent Raynaud 04 67 67 70 42 - sesr@herault.fr



Module « Ça roule » classes de 3ème



OBJECTIFS

Sensibiliser les futurs conducteurs aux bons comportements routiers pour leur sécurité d'aujourd'hui et de demain.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Déroulement de l'action au sein de l'établissement, des modules interactifs basés sur l'échange et la participation des élèves :

- Cyclo-expérience,
- Parcours lunettes alcool,
- Réactionmètre,
- Présentation drogues.

Thèmes abordés : temps de réaction et distance de freinage / réglementation et équipements en EDPM / études de cas sur la réglementation et l'accidentologie en cyclomoteurs.



INTERVENANT

Association La Prévention Routière de l'Hérault.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



*La mobilisation de ce module doit **obligatoirement passer par une demande AET.** Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.*

Contacts

Pôle des routes et des mobilités - Service Exploitation et Sécurité routière :

Laurent Raynaud 04 67 67 70 42 - sesr@herault.fr

Module Le permis AM

 **6 ou 12 élèves maximum par collège proposés par le chef d'établissement.**



OBJECTIFS

- Former à l'obtention du titre obligatoire autorisant son titulaire à conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.
- Connaître les règles de circulation et de sécurité routière.
- Apprendre à partager l'espace routier en cyclomoteur ou scooter.



MODALITÉS D'INTERVENTION

L'action se déroule au sein des établissements et sur la voie publique.
Favoriser les élèves issus de familles en difficulté économique ou sociale ou qui ont un projet réel d'usage du cyclomoteur.



INTERVENANT

Moto Ecole conventionnée par le Département



FINANCEMENT

Aide départementale :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière :

Laurent Raynaud 04 67 67 70 42 - sesr@herault.fr



Module Théâtre d'intervention Sécurité routière



Nombre de collèges bénéficiaires limité à 4.



OBJECTIFS

- Sensibiliser aux dangers de la route.
- Prévenir les accidents.



MODALITÉS D'INTERVENTION

A travers ce théâtre d'intervention, sous forme de saynètes, les élèves sont confrontés à la réalité des dangers de la route, que ce soit en deux roues ou en tant que piétons.

La CIA - Compagnie Internationale Alligator, intervient dans le cadre de son projet « AGIR ACTEUR ET CITOYEN ».

A l'issue de l'intervention un échange aura lieu avec des adhérents de la GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle des traumatisés crâniens, association parrainée par l'AFTC LR.

Le témoignage des adhérents du GEM, volontaires pour ce projet, permet la rencontre de blessés et de jeunes qui n'ont pas pris conscience le plus souvent des dangers liés à l'usage des moyens de locomotion.

Les blessés ont des difficultés à maîtriser les émotions provoquées par l'évocation de leur douloureux parcours, mais le catalyseur, source de motivation, c'est l'espoir de la portée d'un message fort aux collégiens pour que l'accident n'arrive pas aux autres.

L'action se déroule au sein des établissements qui devront proposer une salle adaptée.

L'action nécessite un temps minimum de 1h30 (45 minutes de théâtre + 45 minutes de débat avec l'association GEM et les acteurs).



INTERVENANTS

La CIA : Compagnie Internationale Alligator.

L'association GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle des traumatisés crâniens.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière :

Laurent Raynaud 04 67 67 70 42 - sesr@herault.fr

the 1990s, the number of people in the UK who are employed in the public sector has increased from 10.5 million to 12.5 million. The public sector has become a major employer in the UK, and this has implications for the way in which the public sector is managed and the way in which it is funded.

The public sector is a complex and diverse organisation, and it is difficult to define what it is. The public sector is often defined as the part of the economy that is owned and controlled by the state. This includes the government, local authorities, and public corporations. The public sector is also often defined as the part of the economy that provides public services. This includes education, health care, and social services.

The public sector is a major employer in the UK, and it has a significant impact on the economy. The public sector is a major source of government revenue, and it is also a major source of government expenditure. The public sector is also a major source of public services, and it is a major source of public goods.

The public sector is a complex and diverse organisation, and it is difficult to define what it is. The public sector is often defined as the part of the economy that is owned and controlled by the state. This includes the government, local authorities, and public corporations. The public sector is also often defined as the part of the economy that provides public services. This includes education, health care, and social services.

The public sector is a major employer in the UK, and it has a significant impact on the economy. The public sector is a major source of government revenue, and it is also a major source of government expenditure. The public sector is also a major source of public services, and it is a major source of public goods.

The public sector is a complex and diverse organisation, and it is difficult to define what it is. The public sector is often defined as the part of the economy that is owned and controlled by the state. This includes the government, local authorities, and public corporations. The public sector is also often defined as the part of the economy that provides public services. This includes education, health care, and social services.

The public sector is a major employer in the UK, and it has a significant impact on the economy. The public sector is a major source of government revenue, and it is also a major source of government expenditure. The public sector is also a major source of public services, and it is a major source of public goods.

The public sector is a complex and diverse organisation, and it is difficult to define what it is. The public sector is often defined as the part of the economy that is owned and controlled by the state. This includes the government, local authorities, and public corporations. The public sector is also often defined as the part of the economy that provides public services. This includes education, health care, and social services.

The public sector is a major employer in the UK, and it has a significant impact on the economy. The public sector is a major source of government revenue, and it is also a major source of government expenditure. The public sector is also a major source of public services, and it is a major source of public goods.



Chapitre 5

Environnement

Education et Développement durable

3 projets thématiques
(dont 1 à destination des publics spécifiques)

1 module
(1 seul projet par collège)

Faire des collégiens des acteurs du développement durable, les sensibiliser au respect et à la préservation de l'environnement.

Accompagner les jeunes héraultais dans la transition écologique et climatique.



Le service Maison départementale de l'environnement a pour vocation la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des scolaires et du grand public pour un développement durable. C'est aussi un lieu de ressources et de conseils pour les enseignants.

Il coordonne l'ensemble des projets du dispositif AET « Environnement : éducation et développement durable » et soutient les collèges dans l'élaboration de leurs projets.

Il contribue à aider les collèges et à construire des actions pérennes pour répondre à la circulaire EDD 2030 « Transition écologique » n° 2019-121 du 27-8-2019.

Construire son projet

La richesse des structures d'éducation à l'environnement dans l'Hérault permet de construire des projets d'une grande diversité qui répondent aux enjeux de la transition écologique : les milieux naturels (zones humides, milieux méditerranéens, espaces littoraux, espaces maritimes, forêts...), la biodiversité, les paysages et l'aménagement du territoire, le changement climatique, l'alimentation, la pollution, les énergies, les déchets, les sciences en environnement...

Le service Maison départementale de l'environnement **vous aide à trouver** des structures sur votre territoire.

Pour découvrir la richesse du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), l'annuaire des associations d'éducation à l'environnement de l'Hérault se trouve sur :



[HTTP://COOPERE34.ORG/](http://coopere34.org/)

Onglet « L'ASSOCIATION », puis « LES MEMBRES ».

Coopere34 (Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais) est la structure d'animation du réseau EEDD dans l'Hérault soutenue par le Département.

Le changement climatique

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire

Avec une augmentation des températures moyennes de 0,4°C par décennie, l'Hérault est particulièrement touché par les changements climatiques. Comprendre les enjeux du changement climatique et leurs impacts dans notre vie quotidienne devient primordial. Comprendre comment nous émettons des gaz à effet de serre (GES), nous interroge sur nos modes de vie et leurs impacts souvent insoupçonnés. Cumulé aux autres problématiques environnementales : la pollution de l'air, de l'eau, des sols, la déforestation, la perte de biodiversité, la surexploitation des ressources, le changement climatique nous invite à questionner nos habitudes de vie et nos consommations. Toutes les données collectées sont accessibles à tous sur le site de l'Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral : odee.herault.fr. C'est un dispositif départemental de collecte, de sauvegarde, d'organisation, d'échange et de valorisation des données sur l'eau et l'environnement



OBJECTIFS

- Découvrir et comprendre comment son environnement est impacté par le changement climatique
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la lutte contre le changement climatique
- Mettre en place des actions en faveur du climat
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Améliorer la connaissance du territoire départemental de ses enjeux au regard du changement climatique



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collègue : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet

Aide départementale :

- Participation au financement des intervenants
- Participation possible au coût du transport
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Biodiversité, tous mobilisés

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire

La biodiversité englobe toutes les espèces vivantes sur la Terre, leurs inter-relations ainsi que les différents gènes et écosystèmes. Cette biodiversité d'une grande richesse patrimoniale est aujourd'hui menacée par la surexploitation, la destruction et la fragmentation des habitats en particulier des zones humides, l'introduction d'espèces envahissantes ou encore les pollutions.

Comprendre le rôle de la biodiversité et l'importance de sa préservation est aujourd'hui indispensable si l'on souhaite pouvoir bénéficier de tous les avantages qu'elle nous procure. L'être humain, dans sa manière d'agir, a un rôle majeur à jouer dans sa protection et sa conservation. Il est donc indispensable d'identifier notre rôle, et la manière dont il agit de façon positive ou négative sur celle-ci. Le Département a engagé de nombreux projets en faveur de la **biodiversité** dans tous ses champs d'activités : le plan « **Abeille et pollinisateurs** », ainsi que des actions en faveur de certaines espèces telles que les chiroptères ou la cistude d'Europe, la prise en compte de la biodiversité dans le domaine agricole, dans l'aménagement du territoire...



OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la richesse de la biodiversité héraultaise
- Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs en faveur de la biodiversité
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Découvrir et comprendre son environnement, améliorer sa connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet

Aide départementale :

- Participation au financement des intervenants
- Participation possible au coût du transport
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs

Aucune fourniture ne sera prise en charge.

- ! Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact CD 34

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Enjeux du littoral Héraultais

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire

Avec ses 90 kms de côte, le **littoral héraultais** est principalement caractérisé par une succession de lagunes, séparées de la mer par des cordons de sable, souvent fragiles, les lidos. Ces lagunes sont des réservoirs de biodiversité et les écosystèmes sous-marins avec une dominante de fonds sableux sont également d'une grande richesse.

L'ensemble de ces ressources se fragilisent, se raréfient, et s'épuisent localement en raison de la pression urbaine et touristique qu'elles subissent. Une part importante de l'économie de l'Hérault repose sur le tourisme maritime. Les risques naturels littoraux sont connus depuis longtemps (risques submersion marine, érosion du trait de côte...) et l'effet de ces risques a été considérablement accru en raison de l'urbanisation et de l'impact des enjeux socio-économiques en bord de mer. Le littoral de l'Hérault subit de plus en plus les effets du changement climatique qui vont accroître sa vulnérabilité.



OBJECTIFS

- Découvrir les richesses du littoral héraultais
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable
- Découvrir et comprendre son environnement
- Améliorer la connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet

Aide départementale :

- Participation au financement des intervenants
- Participation possible au coût du transport
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Projet thématique à construire

Dans l'Hérault, 96% de l'eau du robinet provient du sous-sol. Une richesse géologique exceptionnelle, qui garantit la disponibilité d'une eau potable d'excellente qualité. Le Conseil départemental veille à gérer et protéger cette précieuse ressource.

Les élèves sont aussi des acteurs écoresponsables dans la lutte contre le gaspillage et la pollution de l'eau.

Toutes les données collectées sont accessibles à tous sur le site de l'Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral : odee.herault.fr
C'est un dispositif départemental de collecte, de sauvegarde, d'organisation, d'échange et de valorisation des données sur l'eau et l'environnement.



OBJECTIFS

- Comprendre l'impact de l'activité humaine sur la qualité et la quantité d'eau
- Réduire la consommation d'eau dans l'établissement
- Sensibiliser aux éco-gestes afin de les intégrer dans le quotidien de tous
- Mettre en place des actions en faveur de la gestion de l'eau dans le collège
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Améliorer la connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet

Aide départementale :

- Participation au financement des intervenants
- Participation possible au coût du transport
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Projet thématique à construire

Notre alimentation représente 20 à 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Plus d'un tiers de la surface terrestre émergée est dédié à la production d'aliments. L'agriculture et plus généralement l'alimentation ont des impacts souvent importants sur l'environnement (déforestation, désertification, pollution des eaux, etc.).

C'est une des premières causes de perte de biodiversité. En changeant quelques-unes de nos habitudes et surtout en s'attaquant à beaucoup de gaspillage et de pertes inutiles, on pourrait inverser la tendance.

Ainsi un mode de consommation plus responsable, permettrait de minimiser les impacts négatifs sur la santé, sur l'environnement et de contribuer au développement durable (consommer des produits locaux, fruits et légumes de saisons, produits non-emballés, denrées issues d'un mode de production respectueux de l'environnement).



OBJECTIFS

- Découvrir l'origine des aliments et les circuits courts
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable
- Découvrir et comprendre son environnement
- Améliorer la connaissance du territoire départemental



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet

Aide départementale :

- Participation au financement des intervenants
- Participation possible au coût du transport
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Prévention déchets : zéro déchet



Projet thématique à construire

Axée sur la sensibilisation au développement durable et la lutte contre les gaspillages ainsi qu'à la protection des ressources naturelles, cette thématique invite chaque classe à mettre en place une ou plusieurs actions pour limiter son impact environnemental dans son collège.

Pour favoriser la réduction des déchets, il faut se questionner sur sa propre consommation afin de réduire le déchet à la source, et tendre vers le Zéro déchet. Ainsi nous pourrions réduire notre impact sur les ressources naturelles.

Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la « Prévention déchets » au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne.



OBJECTIFS

- Réfléchir à sa consommation
- Mettre en place des actions en faveur de la réduction de déchets
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la prévention déchets
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables



MODALITÉS

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers



FINANCEMENT

Participation financière du collège : à hauteur de **20% minimum** du coût total du projet

Aide départementale :

- Participation au financement des intervenants
- Participation possible au coût du transport
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



Aucune fourniture ne sera prise en charge.

Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

À la découverte des Espaces Naturels Sensibles héraultais (ENS)

NOUVEAUTÉ 2024

Tous
niveaux
collège

Environnement

Projet thématique à construire

Le réseau actuel des sites ENS, propriétés du Conseil départemental, est constitué de **110 sites ou domaines** soit près de 9400 hectares.

Les ENS ont pour objectifs :

- De préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et les zones naturelles d'expansion des crues, et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.
- D'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.



OBJECTIFS

- Découvrir les ENS héraultais, acquis et entretenus par le Département, et leurs enjeux spécifiques.
- Comprendre le fonctionnement des milieux naturels, les habitats qu'ils offrent et les espèces qui y vivent, l'empreinte de l'Homme sur la Nature et la gestion équilibrée des milieux (agriculture, pastoralisme, gestion forestière...) intégrant les enjeux naturels des sites.
- Sensibiliser les élèves à la richesse de l'ENS et sa biodiversité.
- Observer et comprendre l'évolution du paysage.
- Découvrir et comprendre l'histoire d'un site en fonction de ses usages actuels ou passés.
- Faire des collégiens de l'Hérault des acteurs de leur territoire et des ambassadeurs de la biodiversité au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne.



MODALITÉS

1 seul projet par collège

- Contact au préalable avec l'équipe d'animation de la Maison départementale de l'Environnement pour définir les interventions.
- Identifier le site « [Espaces Naturels Sensibles](https://herault.fr/299-les-espaces-naturels.htm) » le plus proche de l'établissement (<https://herault.fr/299-les-espaces-naturels.htm>) ou [le domaine départemental](#)



FINANCEMENT

Si intervention d'une association pour la découverte d'un Espace Naturel Sensible

- Participation financière du collège à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Si intervention de la Maison Départementale de l'Environnement pour la découverte d'un Espace Naturel Sensible (voir l'annexe page 64)

- Participation financière du collège à hauteur de 20% minimum du coût total du transport

En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Béatrice Noizet 04 67 67 82 27 - bnoizet@herault.fr

Les agents de la Maison Départementale de l'Environnement proposent et animent, des animations sur les Espaces Naturels Sensibles ci-dessous :

1 - Domaine départemental de Restinclières (Commune de Prades-le-Lez)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le Milieu/ Agroforesterie, jardin et rucher / Géologie et lecture de paysage/ Découverte et comparaison de différents écosystèmes.

2 - Domaine départemental du Fesquet (Commune de Cazilhac)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le milieu / Découverte d'un écosystème en zone humide.

3 - Domaine départemental du Mas Neuf (Commune de Claret)

Thèmes abordés : Géologie et lecture de paysage / Découverte d'un écosystème, la garrigue.

4 - Domaine départemental de Villeneuve (Commune de Villeneuve)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le milieu / Découverte et comparaison de différents écosystèmes.

5 - Domaine départemental de Savignac (Commune de Thézian-lès-Béziers)

Thèmes abordés : L'eau, l'Homme et le milieu / Découverte et comparaison de différents écosystèmes.

6 - Domaine départemental de Saint-Sauveur (Commune de Saint-Clément-de-Rivières)

Thèmes abordés : Géologie et lecture de paysage / Découverte et comparaison de différents écosystèmes

7 - Domaine départemental de Roussières (Commune de Viol-en-Laval)

Thèmes abordés : l'Homme et le milieu (pastoralisme) / Découverte d'un écosystème, la garrigue.

8 - Domaine départemental de Bayssan (Commune de Béziers)

Thèmes abordés : Découverte d'un écosystème : le bois sacré.



Education artistique et culturelle

Les Chemins de la Culture

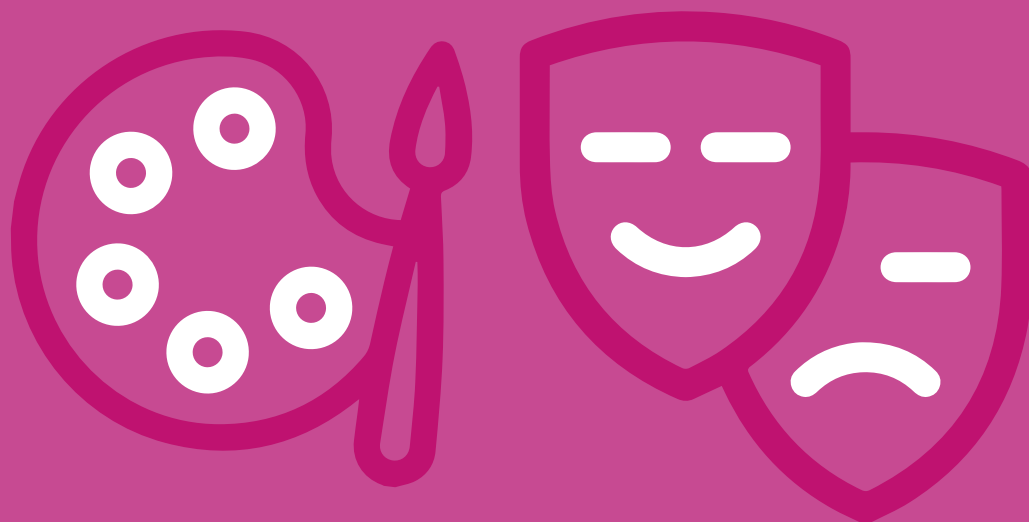
Le Goût de Lire

Histoire et Mémoire

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - MODE D'EMPLOI

LES CHEMINS DE LA CULTURE	LE GOÛT DE LIRE	HISTOIRE ET MEMOIRE
<p>1 projet par parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collège au cinéma 6/5ème et/ou 4/3ème • Collège à la scène Tous niveaux • Les territoires de l'art contemporain 3ème <p>1 à 2 projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collège et patrimoine Tous niveaux 	<p>1 seul projet</p> <p>Tous niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dis-moi dix mots • BD ou Illustration • Conte ou écriture 	<p>1 seul projet</p> <p>parmi les 4 propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Frédéric Mistral Superstar</i> : classe culturelle numérique • À la découverte du Moyen Âge • Mémoire de crampons du bassin houiller : les mineurs et le sport ! • La Seconde Guerre Mondiale et la <i>Retirada</i>
<p>3 projets maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets de pratique artistique Tous niveaux • Re-création/révéler l'espace Architecture/arts visuels 5ème /4ème 		
<p>SUIVI</p> <p>Direction de la Culture</p> <p>Service Education artistique et Développement culturel</p> <p>Cécile Maillot 04 67 67 77 68</p> <p>cmaillot@herault.fr</p>	<p>SUIVI</p> <p>Direction de la Lecture publique</p> <p>Service Transversalité</p> <p>Guillaume Marza 04 67 67 36 37</p> <p>gmarza@herault.fr</p> <p>Magalie Risticoni 04 67 67 36 24</p> <p>mristiconi@herault.fr</p>	<p>SUIVI</p> <p>Direction générale Archives Patrimoine et Mémoire</p> <p>Service Actions culturelles et éducatives – Médiation numérique</p> <p>Brigitte Rambal 04 67 67 37 58</p> <p>brambal@herault.fr</p>

Coordination EAC : AET Les Chemins de la Culture, Goût de Lire, Histoire et Mémoire
 Service Education artistique et Développement culturel / Direction de la Culture
 Contact : cmaillot@herault.fr



Chapitre 6

Les chemins de la culture

Ce programme s'adresse à des groupes classe
sur le temps scolaire

Accompagnement et suivi dans l'élaboration de chaque projet

PARCOURS DE SENSIBILISATION - DÉCOUVERTE

Ces 4 parcours s'inscrivent dans une démarche concertée, en collaboration avec des lieux culturels partenaires.

Ils bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur mise en œuvre : découverte d'un lieu, rencontre avec des œuvres, des artistes et professionnels.

- Collège au cinéma, 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}.
- Collège à la scène, tous niveaux.
- Collège et patrimoine, tous niveaux.
- Les territoires de l'art contemporain, 3^{ème}.



Il est impératif qu'une prise de contact soit établie avec les lieux culturels partenaires préalablement au dépôt du projet AET pour s'assurer de sa faisabilité.

L'inscription s'effectue dans la limite des disponibilités d'accueil de chaque partenaire et en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée. L'instruction des projets est conditionnée à cette étape préalable.

PROJET DE PRATIQUE ARTISTIQUE

Le projet de pratique artistique mené sur le temps scolaire, est défini par les enseignants en partenariat avec un artiste, intervenant professionnel qualifié. Il permet d'expérimenter une pratique artistique dans de nombreux domaines : arts plastiques, photographie, audiovisuel, théâtre, cirque, danse et musique.

Re-création/ révéler l'espace

Architecture/Arts visuels

Ce dispositif vise à sensibiliser des collégiens à l'architecture.

Une approche basée sur une expérimentation pratique et artistique invite les élèves à interagir sur leur cadre bâti.

Contacts

CD34 - Service Gestion administrative et financière

Alain Gibaud 04 67 67 78 80 - agibaud@herault.fr

Magali Guy 04 67 67 63 61 - mguy@herault.fr

CD34 - Service Education artistique et Développement culturel

Cécile Maillot, Cheffe de projet Education artistique et culturelle 04 67 67 77 68 - cmaillot@herault.fr

Sophie Lecat, Cheffe du service 04 67 67 62 19 - slecat@herault.fr

DSDEN, Direction Académique des services de l'Education nationale,

Benoit Achette, Coordonnateur EAC second degré de l'Hérault - DAAC

06 27 20 53 43 - benoit.achette@ac-montpellier.fr

Les chemins de la culture

1 classe par
collège
Tous
niveaux

Éducation
artistique et
culturelle

PARCOURS Collège à la scène



OBJECTIFS

- Découvrir les arts vivants et du spectacle.
- Aborder les différentes facettes du spectacle vivant par la découverte d'un lieu de diffusion, la rencontre avec une œuvre, l'échange avec des artistes et des professionnels de ce domaine.



MODALITÉS

- 1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec la direction de la Culture et le lieu culturel partenaire pour s'assurer des conditions de réalisation.
- 2. Rencontre préparatoire** entre enseignant et service des publics du théâtre pour élaborer le parcours.
- 3. Découverte du théâtre par une visite guidée** = 2 heures pour la classe.
- 4. Préparation ou prolongement à la représentation** avec un intervenant professionnel (2 heures) : comédien, metteur en scène.
- 5. Découverte du spectacle choisi.**



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- La billetterie du spectacle choisi, plafonnée à 6 € par élève
- 60% des frais de transports élèves, plafonnés à 350 €
- L'intervention d'un professionnel en classe, à hauteur de 156€

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves
- Eventuellement, le complément du coût de la billetterie : au-delà des 6 € par élève



LIEUX PARTENAIRES

Montpellier

Théâtre des 13 Vents CDN Montpellier

Contact : Rolande Le Gal
04 67 99 25 12
rolandegal@13vents.fr

Domaine D'O - Montpellier 3M

Contact : Emmanuelle Rousseau
06 30 05 91 24
relation.publique@domainedo.fr

Théâtre Jean Vilar

Contact : Anne-laure Loubris
04 34 46 68 65
anne-laure.loubris@ville-montpellier.fr

Sète

TMS Théâtre Molière Scène nationale Archipel de Thau

Contact : Marine Lacombe
04 67 18 53 22
marinelacombe@tmsete.com

Béziers

Scène de Bayssan - EP Hérault Culture

Contact : Alexandra Palacio-Quilichini
06 30 85 87 14
apalacio@herault-culture.fr

Clermont l'Hérault

Le Sillon, scène conventionnée art en territoire

Contact : Elsa Schirmer
04 67 88 00 10
e.schirmer@cc-clermontais.fr

Suivi de projet

Sylvie Deshayes, conseillère théâtre 04 67 67 77 58 - sdeshayes@herault.fr

Les chemins de la culture

1 à 2 classes
par collège
6ème/5ème
et/ou
4ème/3ème

Éducation
artistique et
culturelle

PARCOURS Collège au cinéma



OBJECTIFS

- Elargir et enrichir l'approche des arts cinématographiques par les élèves en suscitant leur curiosité et leur regard critique.
- Découvrir en salle de cinéma, une sélection de trois œuvres cinématographiques diversifiées et présentées dans leur format d'origine.
- Rencontrer des spécialistes et professionnels du cinéma lors de deux séances d'atelier en classe.



MODALITÉS

- 1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec Les Chiens Andaloux pour s'assurer des conditions de réalisation.
- 2. Formation** des enseignants.
- 3. Projections de trois films en salle de cinéma,** dossier pédagogique fourni au préalable. La sélection des films répond à 2 niveaux de classes : 6^e/5^e - 4^e/3^e.
- 4. 4h d'ateliers thématiques en classe** qui complètent les projections : 2h d'analyse filmique / 2h de rencontre avec un professionnel du cinéma.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- 60% des frais de transport des élèves, plafonnés à 350 €
- L'atelier d'analyse filmique (en classe) : 2h d'intervention d'un professionnel, soit 104 €
- L'atelier de rencontre avec un professionnel du cinéma (en classe) : 2h, soit 104 €

Participation financière du collège :

- Entrées au cinéma, soit 9 € par élève : 3 x 3 € par séance
- Financement complémentaire des transports des élèves
- Frais de déplacements des deux intervenants professionnels



FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le Rectorat organise avec Les Chiens Andaloux une journée de formation spécifique destinée aux enseignants inscrits dans le parcours.

Coordination

Association Les chiens Andaloux / Cinéma diagonal
Monica Nassif 04 67 58 89 47 - m.nassif@cinediagonal.com

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Les chemins de la culture

1 classe par
collège
niveau 3ème

Education
artistique et
culturelle

PARCOURS Les territoires de l'art contemporain



OBJECTIFS

- Découvrir et se familiariser avec un lieu de création et de diffusion d'art contemporain.
- Aborder des œuvres originales et des esthétiques différentes.
- Rencontrer et échanger avec des artistes et des professionnels des Arts visuels.



MODALITÉS

- 1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec le lieu culturel partenaire envisagé pour s'assurer des conditions de réalisation.
- 2. Rencontre préparatoire** entre professeur et service des publics du lieu pour élaborer le programme.
- 3. Découverte du lieu :** visite guidée et médiation autour des œuvres. Durée : 2h à 2h30.
- 4. Rencontre avec un artiste** associé au lieu partenaire. Durée : 2 h en classe.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Coût forfaitaire classe pour la visite : MRAC 35 € / CRAC, FRAC et MO.CO (gratuité).
- 60 % des frais de transports des élèves plafonnés à 200 €
- Intervention de l'artiste associé en classe : 156 €

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves



LIEUX PARTENAIRES

Montpellier

FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain
Gaëlle Saint Cricq, Chargée des publics
04 11 93 11 64 - se@frac-om.org

MO.CO. Montpellier Contemporain

Fanny Berquière, Chargée de projets scolaires
04 99 58 28 05 - fannyberquiere@moco.art

Sérignan

MRAC Occitanie- Musée régional d'art contemporain

Anaïs Bonnel, Chargée du développement des publics et du service éducatif
04 67 17 88 95 - anais.bonnel@laregion.fr

Sète

CRAC Centre Régional d'Art Contemporain
Vanessa Rossignol, Responsable du service des publics 04 67 74 89 69 -
vanessa.rossignol@laregion.fr

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Les chemins de la culture

1 classe / projet
2 projets
max
par collège

Education
artistique et
culturelle

PARCOURS Collège et patrimoine



OBJECTIFS

- Eveiller l'intérêt des élèves à l'archéologie et au patrimoine culturel du département de l'Hérault.
- Découvrir un lieu patrimonial : site archéologique, monument, musée, village, pays d'art et d'histoire.
- Comprendre son histoire grâce à une visite approfondie du site.



MODALITÉS

- 1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec le lieu culturel partenaire pour s'assurer de sa faisabilité.
- 2. Préparation du projet :** adaptation des contenus de la visite au projet pédagogique, l'organisation de la journée s'anticipe avec les services des publics et/ou les professeurs missionnés des services éducatifs partenaires.
- 3. Découverte du lieu :** lors d'une journée, visite guidée de 2h et atelier pédagogique de 2h animés par le service éducatif.
- 4. Valorisation du projet :** synthèse et restitution libre et définies par chaque enseignant.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Montant de la prestation du service éducatif (visite du site et atelier pédagogique) limité à 8 € par élève.
- 60 % des frais de transport des élèves : aide plafonnée à 200 €.

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves.
- Possibilité de compléter la prestation du service éducatif au-delà des 8€ par élève

Suivi de projet

Brigitte Rambal Chargée de médiation-archives, 04 67 67 37 58 - brambal@herault.fr



LIEUX PARTENAIRES

Agde

Musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine
Musée Agathois Jules Baudou d'arts et traditions populaires

Jean-François Castan, responsable du service des publics des musées d'Agde
04 67 01 03 12 ou 04 67 94 92 54
jean-francois.castan@ville-agde.fr

Murviel-lès-Montpellier

Site archéologique du Castellas-
Musée Paul Soyris

Service des publics :

04 99 54 78 29 - museearcheo@murviel.fr

Médiateur : r.gresset@montpellier3m.fr

Professeur référent :

Nicolas-Thierry.De-Craene@ac-montpellier.fr

Les chemins de la culture

1 classe / projet
2 projets
max
par collège

Éducation
artistique et
culturelle

<p>Nissan-lez-Ensérune Oppidum et musée archéologique d'Ensérune responsable du SE : Vincent Duménil réservations : V. Duménil et Christel Lavène 04 67 32 60 36 educatif.enserune@monuments-nationaux.fr Professeur référent : laurent.galy@ac-montpellier.fr</p>	<p>Gignac Service éducatif Vallée de l'Hérault (SE de territoire) Manon Nebout, médiatrice du patrimoine manon.nebout@cc-vallee-herault.fr Professeur référent : sylvie.cazaux@ac-montpellier.fr</p>
<p>Pézenas Pays d'Art et d'Histoire Office de Tourisme Cap-d'Agde-Méditerranée Christine Personnaz, responsable du SE, 06 72 28 15 57 personnaz@capdagde.com Professeur référent : denis.ruff@ac-montpellier.fr</p>	<p>Lattes Site archéologique Lattara - Musée Henri Prades Nathalie Cayzac, Anne-Claire Labouille-Soulages, Florence Mourot, Romain Gresset, médiateurs du SE 04 99 54 78 20 ou 04 99 54 78 24 museelattes.publics@montpellier3m.fr Professeurs référents : Nicolas-Thierry.De-Craene@ac-montpellier.fr mederic.mora-zapata@ac-montpellier.fr</p>
<p>Quarante Centre d'arts et du patrimoine du Domaine de Rouëire Service éducatif Patrimoine Sud-Hérault (SE de territoire) Marjory Clément, responsable du SE 04 67 93 89 54 education@cc-sud-herault.fr Professeur référent : jean-marc.bagnol@ac-montpellier.fr</p>	<p>Lodève Service éducatif musée-patrimoine Myriam Chollet, responsable du SE : 04 11 95 02 16 scolaires.museepatrimoine@lodevoisetlarzac.fr Professeurs référents : Collections, expositions beaux-arts du musée et patrimoine : patrick.pitie@ac-montpellier.fr Collections scientifiques du musée : patrice.cazes@ac-montpellier.fr</p>
<p>Vailhan Centre de ressources Muriel Aleu, 04 67 24 80 11 cr.vailhan@ac-montpellier.fr</p>	<p>Loupian Musée gallo-romain Villa-Loupian Julien Fargier, SE - 04 67 18 68 18 j.fargier@agglopole.fr villaloupian@agglopole.fr Professeur référent : fabienne.cazassus@ac-montpellier.fr</p>
<p>Villetelle Musée et site archéologique d'Ambrussum Emilie Beaudon, responsable du SE 04 67 02 22 33 e.beaudon@paysdelunel.fr Professeur référent : karine.roger@ac-montpellier.fr</p>	



Les chemins de la culture

3 projets
par collège
max

Education
artistique et
culturelle

PROJETS de Pratique artistique



OBJECTIFS

- Expérimenter, s'initier ou approfondir une forme de pratique artistique, avec sa classe.
- Pratiquer dans le cadre d'un atelier mené par des artistes professionnels.

Les champs concernés relèvent des Arts plastiques, Arts visuels et Arts du spectacle. Le projet peut impliquer une équipe pédagogique pluridisciplinaire et associer plusieurs classes.



MODALITÉS

- S'inscrire dans le projet d'établissement,
- conçu par un ou des enseignants, le projet s'appuie sur une démarche partenariale impliquant un ou des artistes intervenants,
- présenter clairement les objectifs visés, la durée d'intervention nécessaire à sa réalisation, les conditions de mise en œuvre et de valorisation envisagées. Les séquences d'intervention sont à minima de 2 h consécutives.
- Le budget prévisionnel doit être équilibré et prendre en compte une participation du collège au financement du coût d'intervention nécessaires au projet.

Une priorité sera donnée aux projets de pratiques artistiques incluant de manière effective les élèves ULIS. Ces projets pourront bénéficier d'une bonification du volume horaire.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des heures d'interventions des artistes au coût horaire de 52 € TTC.
- Frais de déplacement de(s) intervenant(s) :
0,29 € /km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 €.

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet



INTERVENANTS

Les artistes proposés doivent être reconnus pour leurs compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens et attester d'une démarche professionnelle de création / diffusion récente.

Les conseillers culturels vous accompagnent dans vos projets et le choix des artistes intervenants

- **Arts plastiques et visuels** Gilles Navarro 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr
- **Danse** Marion Ourbak 04 67 67 57 86 - mourbak@herault.fr
- **Musiques actuelles** Guilhem Trébuchon 04 67 67 75 89 - gtrebuchon@herault.fr
- **Musique classique et chant** En cours de recrutement
- **Théâtre et cirque** Sylvie Deshayes 04 67 67 77 58 - sdeshayes@herault.fr

Les chemins de la culture

1 classe /
collège
3 collèges
max
5ème et
4ème

Education
artistique et
culturelle

Re-création, révéler l'espace



OBJECTIFS

- Introduire une culture architecturale dans le collège.
- Favoriser le dialogue entre professionnels de l'architecture et artistes issus des Arts visuels.
- Sensibiliser les classes à l'environnement architectural de leur collège.
- Développer un projet éphémère dans l'espace du collège.



MODALITÉS

1- Avant le dépôt du projet : contact préalable avec le conseiller Arts visuels au Département qui s'assure des conditions de réalisation avec le CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

2- 6 heures de sensibilisation (3 fois 2 heures) à l'architecture et au cadre de vie du collège (analyse et ressenti des espaces) conduite par le C.A.U.E en relation étroite avec les enseignants porteurs du projet.

3- Phase de réalisation : menée avec un artiste tout au long du processus

- 10 heures de définition du projet de transformation : en s'appuyant sur ce travail préparatoire, un artiste plasticien / photographe / vidéaste définira avec la classe concernée le projet de transformation éphémère d'un espace du collège,
- 10 heures de réalisation du projet en relation avec l'artiste,
- 4 heures de finalisation et restitution du projet.

Conditions :

- Choix de l'intervenant en concertation avec le conseiller arts visuels,
- Priorité donnée au renouvellement des collèges bénéficiaires,
- Implication d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire dans le projet.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des heures d'interventions de l'artiste au coût horaire de 52 € TTC
- Frais de déplacement de l'artiste (0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310€)
- Participation aux frais techniques de réalisation dans la limite de 700 €

Participation financière du collège :

- Participation à la charge du collège à minima de 300 € : frais techniques de réalisation

Re-création est comptabilisé dans la limite des 3 projets artistiques par collège.

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Partenaire associé CAUE : Anne-Marie Llanta, architecte et urbaniste, responsable culture et pédagogie 04 99 13 37 00 - anne-marie.llanta@caue34.fr



Chapitre 7

Goût de lire

1 seul projet par collège à choisir parmi 3 thématiques

Les projets s'adressent sur le temps scolaire à des groupes classe.

Le goût de lire

Accompagnement et suivi dans...



TROIS MODULES AU CHOIX

- **BD ou Illustration** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 12 h d'intervention.
- **Dis-moi 10 mots** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 20 h d'intervention.
- **Conte ou écriture** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 12 h d'intervention.

Ces 3 parcours s'inscrivent dans une démarche concertée avec le professeur documentaliste et bénéficient d'un accompagnement par le coordinateur du dispositif le « Goût de lire ».

Contact conseillé avant le dépôt du projet et au moment du choix de l'intervenant. Ces projets se déroulent sur le temps scolaire.

Le taux horaire est de 60 €/h TTC pour les auteurs intervenants.

Le nombre de collègues bénéficiaires est limité au vu de l'ensemble des projets déposés.

Contacts

CD34 - Service Gestion administrative et financière

Alain Gibaud 04 67 67 78 80 - agibaud@herault.fr

Magali Guy 04 67 67 63 61 - mguy@herault.fr

CD34 - Service Transversalité

Suivi : Guillaume Marza Coordinateur du dispositif le « Goût de lire »

04 67 67 36 37 - gmarza@herault.fr

DSDEN - Direction Académique des services de l'Education nationale

Benoit Achette, Coordonnateur EAC du second degré

06 27 20 53 43 - benoit.achette@ac-montpellier.fr

Le goût de lire

Tous
niveaux
1 classe
par collège

Education
artistique et
culturelle

Conte ou Ecriture



OBJECTIFS

- Construire un projet avec un artiste qui apporte ses connaissances et son savoir-faire.
- Permettre aux élèves de s'initier au conte sous une forme d'écriture et/ou d'oralité.



MODALITÉS

Echanges préparatoires entre l'enseignant et l'intervenant pour élaborer le projet :

- séances de 2 heures consécutives préconisées,
- implication du professeur-documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers production attendue de la part des élèves.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des 12 heures d'intervention de l'artiste à hauteur de 720 € (60 € x 12h) et prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 € maximum.

Participation financière du collège :

- À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers, à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet.



INTERVENANTS

Artiste professionnel reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 04 67 67 36 37 - gmarza@herault.fr
Magalie Risticoni, Bibliothécaire 04 67 67 36 24 - mristiconi@herault.fr

BD ou Illustration



OBJECTIFS

- Proposer des ateliers d'adaptation, de réinterprétation et de mise en dessin de textes littéraires.

A partir d'un texte de littérature jeunesse contemporaine, d'un texte de littérature classique ou d'une bande-dessinée.

- Apporter connaissances du métier et savoir-faire d'un illustrateur jeunesse et de bande-dessinée.
- Faciliter le travail de productions des élèves dans le but d'une réalisation commune qui pourra donner lieu à une exposition au sein du collège.



MODALITÉS

- Echanges préparatoires entre le professeur et l'intervenant pour élaborer le projet :
- séances de 2 heures consécutives préconisées,
- implication du professeur-documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers,
- production attendue de la part des élèves.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des 12 heures d'intervention de l'artiste à hauteur de 720 € (60 € x 12h) et prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 € maximum.

Participation financière du collège :

- À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers à hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet.



INTERVENANTS

- Reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.
- Il doit avoir publié au moins une œuvre dans une maison d'édition.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 04 67 67 36 37 - gmarza@herault.fr
Magalie Risticoni, Bibliothécaire 04 67 67 36 24 - mristiconi@herault.fr

Le goût de lire

Tous
niveaux
1 classe
par collège

Education
artistique et
culturelle

Dis-moi 10 mots



OBJECTIFS

- Associer un auteur romancier, poète, scénariste... et un artiste photographe, artiste plasticien ou numérique, comédien, metteur en scène...
Autour des 10 mots sélectionnés par la « Caravane des Dis-mots ».
- S'appuyer sur ces 10 mots pour créer un objet artistique singulier.



MODALITÉS

- Un temps d'écriture de 10 h avec l'intervenant associé à un autre temps de création :
 - Ecriture et art plastique.
 - Ecriture et photographie.
 - Ecriture et mise en voix (théâtre/Slam/musique).
- Echanges préparatoires entre le professeur et les intervenants pour élaborer le projet :
- 10 h d'écriture menées par l'auteur en collaboration avec l'équipe pédagogique,
- une séance commune programmée avec les deux artistes, à mi-parcours qui permet le relais du projet avec le second intervenant qui assure également 10 h d'intervention,
- Des séances de 2 h consécutives préconisées,
- Une implication du professeur documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers,
- Une production attendue de la part des élèves.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des 20 heures d'intervention des artistes à hauteur de 1 120 € : 60 € x 10 h pour l'auteur et 52 € x 10 h pour l'artiste.
- Prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 Km aller, plafonnés à 310 € maximum.

Participation financière du collège :

- À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers, à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet.



INTERVENANTS

Reconnus pour leurs compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 04 67 67 36 37 - gmarza@herault.fr
Magalie Risticoni, Bibliothécaire 04 67 67 36 24 - mristiconi@herault.fr

the 1990s, the number of people in the world who are illiterate has increased from 1.2 billion to 1.5 billion.

There are many reasons for this. One is that the population of the world is growing so fast that the number of children who are illiterate is increasing. Another reason is that the number of people who are illiterate is increasing in many countries, especially in the developing world. This is because many of these countries do not have enough schools or teachers to teach all the children who are of school age.

There are also many people who are illiterate because they do not have enough money to go to school. In many countries, especially in the developing world, the cost of education is very high. This means that many children cannot go to school because their parents do not have enough money to pay for their education.

There are also many people who are illiterate because they do not have enough time to go to school. In many countries, especially in the developing world, the children have to work to help their families. This means that they do not have enough time to go to school and learn to read and write.

There are also many people who are illiterate because they do not have enough interest in learning. In many countries, especially in the developing world, the children do not see the value of education. They do not see how it can help them to improve their lives. This means that they do not want to go to school and learn to read and write.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.

There are many ways to help people who are illiterate. One way is to build more schools and hire more teachers. Another way is to provide financial support for children who cannot afford to go to school. A third way is to provide education for children who have to work. This can be done by providing education in the evenings or on weekends. A fourth way is to provide education for children who do not have enough interest in learning. This can be done by providing education in a way that is interesting and relevant to their lives.



Chapitre 8

Histoire et mémoire

1 projet classe par collège à choisir parmi les 4 projets d'éducation artistique et culturelle.

Dépôt du dossier AET obligatoirement soumis à une inscription en ligne sur le site des Archives départementales (lien précisé pour chaque thématique).

Frédéric Mistral Superstar : classe culturelle numérique

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 7 collèges du département (informations disponibles sur ADAGE).

L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.

Le dépôt des dossiers AET est soumis à une inscription en ligne.

<https://pierresvives.herault.fr/1896-frederic-mistral-super-star-classe-culturelle-numerique.htm>



OBJECTIFS

- Découvrir des documents d'archives de différentes natures et différents supports.
- Rencontrer des artistes représentant diverses esthétiques et contribuant à plusieurs champs de l'EAC.
- Acquérir des capacités d'argumentation respectueuses d'autrui dans le commentaire des réalisations des autres classes participantes et ainsi favoriser le respect de l'altérité.



MODALITÉS

D'octobre 2024 à juin 2025, 7 classes de collège du département travaillent à partir de consignes rédigées par un expert et/ou un artiste, via une plateforme numérique, autour de Frédéric Mistral et son œuvre littéraire.

Ils produisent des travaux interdisciplinaires consultables en ligne par les autres, favorisant ainsi émulation et respect des productions de l'autre. Une restitution en présentiel de toutes les classes est prévue en juin 2025.



INTERVENANTS

- Commissaire de l'exposition *Frédéric Mistral superstar* (sous forme audiovisuelle)
- Médiateurs des Archives
- Musiciens et/ou chanteurs lyriques

FINANCEMENT



L'aide départementale porte sur :

Les frais liés à la mise à disposition des 7 classes de la plateforme numérique et l'intervention des artistes au sein des établissements (convention spécifique).

Participation financière du collège :

Les frais de transport, le jour de la restitution qui se déroulera à Montpellier (fin mai ou début juin 2025).

Contact

Brigitte Rambal 04 67 67 37 58 - brambal@herault.fr

À la découverte du Moyen Âge

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département (informations disponibles sur ADAGE).

L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.

Le dépôt des dossiers AET est soumis à une inscription en ligne.

<https://pierresvives.herault.fr/1897-a-la-decouverte-du-moyen-age.htm>



OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances des élèves sur le Moyen Âge par une approche historique et artistique.
- Faire découvrir aux élèves des documents originaux illustrant localement la période historique.
- Initier à une pratique artistique représentative d'un savoir-faire du Moyen Âge.
- Favoriser l'accès au patrimoine historique médiéval du département et à la pratique artistique.



MODALITÉS

- Atelier interactif assuré par un médiateur des Archives départementales.
- Atelier de pratique artistique avec un intervenant en classe.
- Visite d'un site patrimonial héraultais (Valmagne ou Saint-Guilhem-le-Désert).



INTERVENANTS

- Médiateur des Archives départementales.
- Intervenants artistiques (calligraphie et/ou musique médiévale...).
- Guides de l'abbaye de Valmagne ou service éducatif de la Vallée de l'Hérault (Saint-Guilhem-le-Désert).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- Les frais de transport sont pris en charge dans la limite de 200 euros par établissement pour un déplacement.
- L'intervenant artistique en calligraphie / enluminure est pris en charge par le Département.

Participation financière du collège :

- L'intervention artistique en musique médiévale (peut être financée par le Pass Culture).

Contact

Brigitte Rambal 04 67 67 37 58 - brambal@herault.fr

Mémoire de crampons du bassin houiller : les mineurs et le sport !

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département (informations disponibles sur ADAGE).

L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.

Le dépôt des dossiers AET est soumis à une inscription en ligne suivre le lien ci-dessous.
<https://pierresvives.herault.fr/1899-memoire-de-crampons-du-bassin-houiller.htm>



OBJECTIFS

- Proposer un parcours culturel et scientifique axé sur l'histoire de la révolution industrielle et le club de football minier de Graissessac.
- Sensibiliser aux événements historiques du XX^e siècle et au patrimoine sportif à travers la collecte de témoignages oraux.
- Découvrir la technique de l'entretien et de l'enregistrement sonore.



MODALITÉS

- Atelier conçu en partenariat avec une association spécialisée en collecte orale.
- Atelier des Archives départementales autour de l'histoire de Graissessac.
- Visite du musée de Graissessac et du four à chaux de La Tour-sur-Orb.



INTERVENANTS

- Médiateur des Archives départementales.
- Musée de Graissessac, 4 Plateau Sainte-Barbe 34260 Graissessac (dpetdc@gmail.com) et le four à chaux de La Tour-sur-Orb (fourachauxlatour@yahoo.fr).
- Association de collecte de mémoire orale.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- Les entrées du musée et du four à chaux sont prises en charge par le Département dans la limite de 200 euros par établissement.
- L'intervention de l'association spécialisée en collecte orale est intégralement prise en charge par le Département.

Participation financière du collège :

- Les frais de transport liés aux déplacements sur site patrimonial sont à la charge de l'établissement.

Contact

Brigitte Rambal 04 67 67 37 58 - brambal@herault.fr

La Seconde Guerre mondiale et la *Retirada*

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département (informations disponibles sur ADAGE).

L'appel à projet est accessible sur le site des Archives départementales.

Le dépôt des dossiers AET est soumis à une inscription en ligne suivre le lien ci-dessous.
<https://pierresvives.herault.fr/1898-seconde-guerre-mondiale-et-retirada.htm>



OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances des élèves sur la Seconde Guerre mondiale ou la *Retirada* par une approche historique et patrimoniale.
- Faire découvrir aux élèves des documents originaux illustrant localement la période historique et des lieux de mémoire.
- Croiser les différentes ressources pédagogiques : archives, objets, patrimoine et pratique artistique.



MODALITÉS

- Atelier interactif assuré par un médiateur des Archives départementales.
- Visite d'un lieu patrimonial en lien avec les périodes définies.
- Valorisation réalisée par le collège qui peut solliciter l'intervention d'un artiste.



INTERVENANTS

- Médiateur des Archives départementales
- CRHRD
- Lieu mémoriel



FINANCEMENT

L'aide départementale porte sur :

- Les frais de transport dans la limite de 200 euros par établissement
- Les frais d'entrée dans un lieu de mémoire dans la limite de 200 euros par établissement

Participation financière du collège :

- Les frais d'entrée dans un autre lieu mémoriel
- L'intervention artistique éventuelle (peut être financée par le Pass Culture)

Contact

Brigitte Rambal 04 67 67 37 58 - brambal@herault.fr

THÉMATIQUES	DIRECTION/SERVICE	CONTACTS
Citoyenneté	JEUNESSE Service Politiques éducatives	Magali TOULOUSE Tél : 04 67 67 76 47 Mail : mtoulouse@herault.fr
Découverte des métiers		Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04 67 67 69 29 Mail : abechard-huetter@herault.fr
Bien-être • Compétences psychosociales • Alimentation santé		Franck PIC Tél : 04 67 67 72 15 Mail : fpic@herault.fr
• Sport	HERAULT SPORT (association) Secteur Enfance et Education sportive	Frédéric MARTIN Tél : 04 67 67 38 00 Mail : frederic.martin@heraultsport.fr
Sécurité - routière	ROUTES ET MOBILITES Service Exploitation et Sécurité routière	Laurent RAYNAUD Tél : 04 67 67 70 42 Mail : sesr@herault.fr
Environnement : éducation et développement durable	ENVIRONNEMENT Service Maison départementale de l'environnement	Charlotte LEMOINE Tél : 04 67 67 82 26 Mail : clemoine@herault.fr Jérôme MAURASIN Tél : 04 67 67 82 23 Mail : jmauraisin@herault.fr
Les Chemins de la Culture	CULTURE Service Éducation artistique et développement culturel	Cécile MAILLOT Tél : 04 67 67 77 68 Mail : cmaillot@herault.fr
Le Goût de lire	LECTURE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE Service Transversalités	Guillaume MARZA Tél : 04 67 67 36 37 Mail : gmarza@herault.fr Magalie RISTICONI Tél. 04 67 67 36 24 Mail : mristiconi@herault.fr
Histoire et Mémoire	ARCHIVES, PATRIMOINE ET MEMOIRE Service Actions culturelles et éducatives – Médiation numérique	Brigitte RAMBAL Tél : 04 67 67 37 58 Mail : brambal@herault.fr



Atelier départemental des moyens graphiques - avril 2024